

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Enseignement Supérieur et la Recherche scientifique

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion

Département des Sciences Financières et Comptabilité



Mémoire de Fin du cycle

En vue d'obtention du diplôme de Master en

Sciences financières et Comptabilité

Option : Finance d'Entreprise

Thème

**Le rôle du commissaire aux comptes dans
l'évaluation du système de contrôle interne
électronique cas de COSIDER ALREM
(ROUIBA)**

Réalisé par :

MISSIOURI Mohamed Yacine

MECHROUK Ali

Dirigé par :

SEBAA Ahmed Salah

Devant le jury composé de :

Dr. BERBAR Mouloud

MCA

UMMTO

Présidente

Dr. CHERIGUI Djaafar

MCB

UMMTO

Examineur

Dr. OUCIF Faiza Kheir Eddine

MCB

UMMTO

Rapporteur

2022 /2023



REMERCIEMENT



La réussite de ce travail est le résultat de la collaboration de plusieurs personnes, pour cela nous remercions plus particulièrement notre encadreur :

*Monsieur **SEBAA AHMED SALAH** Pour sa disponibilité, son écoute et ses conseils durant toutes les étapes de réalisation de ce travail.*

Nous remercions le jury d'avoir accepté de juger ce travail, et nous tenons à remercier aussi le chef de spécialité ainsi que tous les professeurs de la spécialité Finance d'entreprise du département des sciences financière et comptabilité à l'université Mouloud Mammeri.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à l'élaboration de qui ont contribué au succès de mon stage et qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais dans un premier temps remercier MME LARKECHE DAHBIA responsable de La direction de l'audit et Monsieur TAANE SAMIR L'auditeur de COSIDER ALERM et DFC qui a accepté de m'accueillir au sein de son équipe.

Qui m'avoir fait découvrir les différentes tâches au sein d'une agence d'intérim et qui a contribué

Je dédie ce mémoire

A mes très chers parents

Pour leur aide et leur soutien tout au long de mes études, et qui ont fait arrivera jamais à leurs rendre tout.

Trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie ; merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent de vous. Ma très

chère mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son soutien, son amour,

Tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute présence dans ma vie.

Ainsi qu'à toute la famille MISSIOURI mon père Khaled et ma mère qui ont été toujours là pour moi dans les moments où j'avais besoins de leur orientation.

A toute personne ayant contribué de près ou de loin à la finalisation de mon master.

« Je remercie dieu pour toutes ses bénédictions »

A toutes ces personnes soyez-en remercier du fond du cœur.

Yacine

Je dédie ce mémoire

Dédicace Je dédie ce modeste travail à tous ceux qui m'ont soutenu, tout au long de mon cursus et plus précisément à : À ma famille, toute la famille MECHROUK et spécialement à mon grand-père MECHROUK ALI et mon père MECHROUK MOHAMED

Source inépuisable d'amour et de soutien, qui a toujours cru en moi et m'a encouragé à poursuivre mes rêves académiques.

Mes chers frères, Ma sœur

Enfin, à tous ceux qui aspirent à l'excellence académique, que ce mémoire serve de témoignage de la valeur de la persévérance, du dévouement et de la passion dans la poursuite du savoir.

Puissiez-vous être inspirés à repousser les limites du savoir et à contribuer au progrès de la connaissance.

Avec respect et reconnaissance,

ALI

Tableaux des abréviations

Tableaux des abréviations

(GIE) :	Groupe d'intérêt économique
CNCC :	Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
CNCA :	Conseil National de la comptabilité algérienne
CAC :	Commissaire aux Comptes.
CNC :	Conseil National de la comptabilité.
CRCC :	Conseil Régionaux des Commissaires aux Comptes.
EURL :	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limite
FEE :	Fédération des Experts Comptables Européens.
IASC:	International Accounting Standards Committee.
IFAC:	International Federation of Automatic Control.
IFRS :	International Financial Reporting Standards = les normes internationales d'information financière.
SA :	Société Anonyme.
SARL :	Société à Responsabilité Limité.
US GAAP:	Generally Accepted Accounting Principles in United States.
AICPA	The American institute of certified public accountants
COSO	Committee of sponsoring of the tread way commission

**LISTE DES TABLEAUX ET DES
FIGURES**

Liste des tableaux

Tableau n° (01) : Comparaison entre le contrôle comptable et le contrôle administration .30

Tableau n° (02) : Appareils électroniques utilisés dans l'organisation.....53

Liste des figures :

Figure (01) : ORGANIGRAMME 202349

Figure (02) : Codes pour l'état du contrôle de l'enregistrement comptable..... 70

Figure (03) : Fenêtre N° (01) : Fenêtre de sélection de l'exercice sur lequel travailler56

Figure (04) : Fenêtre n° (02) : Options de modification du fichier57

Figure (05) : Fenêtre n° (03) : Fenêtre de saisie du fichier58

Figure (06) : Fenêtre n° (04) : Fenêtre de sélection du journal d'aide..... 59

Figure (07) : Fenêtre n° (05) : Fenêtre de saisie des inscriptions60

Figure (08) : Fenêtre n° (06) : Fonction de sauvegarde 61

Figure (09) : Fenêtre n° (07) : Accéder aux paramètres des fonctionnalités de sécurité ...62

Figure (10) : Fenêtre n°(08) : fenêtre de modification de la liste des utilisateurs..... 63

Figure (11) : Fenêtre n°(09) : Accéder à la fonction de contrôle des documents
comptables64

Figure (12) : Fenêtre n° (10) : Fenêtre de paramétrage du contrôle des pièces comptables
..... 65

Figure (13) : Fenêtre n°(11) : rapport sur les erreurs comptables67

Figure (14) : Fenêtre N° (12) : Fenêtre de contrôle de l'enregistrement comptable68

Figure (15) : Fenêtre n° (13) : Fenêtre de paramétrage du contrôle électronique de
l'enregistrement comptable69

Figure (16) : Fenêtre n° (14) : La fenêtre d'enregistrement comptable après son suivi70

Sommaire

Sommaire

Introduction générale 1

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUELLE SUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

INTRODUCTION..... 6

**Section 1 : LES ASPECTS THEORIQUES ET JURIDIQUES LA PROFESSION
COMMISSAIRE AUX COMPTES 6**

**Section 2 : REGLEMENTATION DE LA PROFESSION DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES EN ALGERIE..... 15**

**Section 3 : LES TACHES ET LES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES 23**

CONCLUSION

Chapitre II FONDAMENTAUX DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

INTRODUCTION..... 27

**Section 1 : CADRE THEORIQUE DU SYSTEME DE CONTROLE
INTERNE..... 27**

Section 2 : LE CONTROLE ELECTRONIQUE 32

**Section 3 : MODALITES ET LES ETAPES D'EVALUATION DU
DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE 38**

CONCLUSION

CHAPITRE III : L'IMPACT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DANS LA DETECTION DE LA FRAUDE COMPTABLE : UNE ETUDE DE CAS DE GROUPE (COSIDER ALREM) ROUIBA

INTRODUCTION

Section 1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE COSIDER ALREM 45

Section 02 : ORDINATEUR ET SES ACCESSOIRES 53

**Section 03 : LES PROCEDURES MISES EN ŒUVRE PAR LE COMMISSAIRE
AUX COMPTES POUR EVALUER LE SYSTEME ELECTRONIQUE DE
CONTROLE INTERNE 72**

CONCLUSION

Bibliographie

Résumé

Introduction générale

Les progrès scientifiques amorcés avec la révolution industrielle ont conduit à un grand développement dans tous les domaines de l'activité économique, les projets tendant vers la croissance, l'expansion de leur activité et la prospérité de leur capital, au point que l'individu n'était plus en mesure de tout contrôler.

Activités et transformations économiques, et au fil du temps, ce contrôle s'est traduit par la séparation de la propriété sur la gestion. C'est pourquoi il est devenu nécessaire de disposer d'un autre tiers neutre, capable et qualifié pour juger de la réalité réelle de l'institution, comme le commissaire aux comptes joue un rôle important dans les cercles financiers, gouvernementaux et économiques.

Pour que la tâche du commissaire aux comptes puisse être pleinement accomplie, il doit passer par certaines étapes, Il commence par apprendre à connaître l'environnement et L'environnement de l'organisation, L'étape la plus importante de ces étapes est peut-être L'étape d'évaluation du système électronique de contrôle interne, qui est considéré comme une fonction permanente et continue imposée à toutes les activités de l'organisation pour suivre l'évolution de l'environnement informatique et de manière à faciliter la possibilité de son intégration avec l'information administrative et financière. systèmes Le contrôle interne est considéré comme un système permettant de contrôler les performances et d'assurer la réalisation des objectifs fixés et présente les caractéristiques de sécurité et de crédibilité de Lors de l'imposition d'outils de contrôle, par conséquent, le travail sur l'application du contrôle électronique élève le niveau de performance, atteint la précision dans les résultats, détecte les erreurs et les falsifications, s'efforce de réduire les efforts et les coûts et atteint l'efficacité et l'efficacité économique maximales possibles.

Sur la base de ce qui précède, le problème auquel nous essayons de répondre à travers cette étude peut être présenté comme suit :

Problématique :

- **Quel est le rôle du commissaire aux comptes dans l'évaluation du système de contrôle interne électronique ?**

Pour répondre à cette question principale, nous devons la diviser en sous-questions suivantes :

- Quelle est la réalité de la réglementation de l'exercice professionnel des commissaires aux comptes en Algérie ?
- Dans quelle mesure le commissaire aux comptes possède-t-il la compétence professionnelle nécessaire pour évaluer le système de contrôle interne électronique ?
- Quelles sont les méthodes et techniques d'évaluation du système électronique de contrôle interne ?

Hypothèses d'étude :

À la lumière de ce qui a été soulevé à travers la problématique principale et les questions partielles auxquelles il faut répondre, les hypothèses suivantes ont été formulées :

H1 :

- Le commissaire aux comptes joue un rôle important dans l'évaluation du système de contrôle interne électronique de l'organisation.

H2 :

- Les institutions s'appuient fortement sur le système de contrôle électronique pour découvrir les erreurs liées aux systèmes électroniques.

H3 :

- Le système de contrôle interne électronique peut être une alternative au système de contrôle interne habituel des établissements.

2- Justifications du choix de l'étude :

Les raisons les plus importantes qui nous ont poussés à choisir ce sujet et cette étude sont les suivantes :

- Le désir de connaître le travail du commissaire aux comptes et l'étendue de son application du système de contrôle interne électronique efficace
- Le rôle essentiel joué par le commissaire aux comptes dans la révélation de la véritable situation financière de l'institution
- La grande importance que les propriétaires de l'établissement attachent au rapport du commissaire aux comptes dans la prise de leurs décisions

- La nécessité des institutions économiques sur de tels sujets

3- Objectifs du mémoire :

Cette étude vise à atteindre les objectifs suivants :

- ✓ Mettre en avant le rôle joué par le commissaire aux comptes dans l'évaluation du système électronique de contrôle interne
- ✓ Connaître la méthodologie d'évaluation de commissaire aux comptes pour le système électronique de contrôle interne
- ✓ Expliquer l'étendue de la responsabilité du commissaire aux comptes afin d'exprimer son opinion technique

4- L'importance de l'étude :

L'importance de l'étude réside dans le fait qu'il s'agit d'un sujet constamment renouvelé selon de nouveaux concepts qui définissent le rôle important joué par l'auditeur dans l'évaluation du système électronique de contrôle interne et en tant qu'acteur effectif qui montre la situation réelle de l'institution en donnant un avis technique neutre, qui représente la situation financière et les résultats du travail de l'institution, et donc l'intérêt pour le système de contrôle.

L'intérieur électronique contribue à améliorer les performances de gestion de l'organisation.

5- Méthodologie de recherché :

Dans cette étude, nous avons présenté le côté théorique de l'étude en décrivant le métier du CAC et le système électronique de contrôle interne.

Quant à l'étude de cas du chapitre appliqué, nous sommes appuyés sur l'approche analytique, afin de projeter ce qui a été discuté du côté théorique sur l'institution étudiée.

En ce qui concerne les outils utilisés dans l'étude, nous sommes appuyés sur certains outils importants, dont le plus important est peut-être l'utilisation d'ouvrages spécialisés dans le domaine de la comptabilité et de l'audit en arabe et en anglais, en plus des messages liés au sujet. Ainsi que les lois et textes législatifs qui réglementent la profession du CAC Cela se fait au moyen d'un ensemble de questions et de demandes de renseignements adressées aux responsables et responsables de la gestion financière et de la comptabilité.

En Algérie, Quant au niveau appliqué, nous sommes appuyés sur un ensemble de données et d'informations recueillies lors de notre visite de terrain à **COSIDER ALREM**

Nous avons également mené de nombreux entretiens personnels avec plusieurs commissaires aux comptes de la wilaya d'Alger et en particulier le commissaire aux comptes de **COSIDER ALREM**

Période et lieu du déroulement de notre mémoire :

La partie théorique de notre mémoire a été réalisée entre mai et septembre 2023 tandis que la partie pratique a été réalisée entre le 25 mai et le 27 Septembre 2023 au **COSIDER ALREM ROUIBA**

Plan de recherche :

Notre travail est réparti en trois grands chapitres :

- Le premier chapitre : « CADRE CONCEPTUELLE SUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE » dans lequel nous aborderons dans un premier temps l'historique du commissariat des comptes en Algérie, l'Importance du rôle des commissaires aux comptes et du système de contrôle interne , Définition et rôle , Fonctions et responsabilités , Indépendance et éthique professionnelle
Ce plan de recherche offre une structure de base pour explorer les concepts fondamentaux liés aux commissaires aux comptes et au système de contrôle interne
- Le deuxième chapitre : « les fondamentaux du système de contrôle interne » Le deuxième chapitre quant à lui va nous éclairer sur Les fondamentaux du système de contrôle interne se centrent sur plusieurs éléments, nous en parlerons dans ce chapitre sur la démarche d'audit et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer sa performance
- Le troisième chapitre : « représente notre cas pratique au niveau de l'entreprise **COSIDER ALREM**, Pour l'étude de terrain, l'intérêt s'est porté sur le cadre pratique du système électronique de contrôle interne à travers son évaluation par le commissaire aux comptes », présentation d'entreprise, et l'Étude de la situation financière de l'établissement

CHAPITRE I

**CADRE CONCEPTUELLE
SUR LES COMMISSAIRES
AUX COMPTES ET LE
SYSTEME DE CONTROLE
INTERNE**

Introduction

Au XIX siècle les sociétés commerciales ont soumis leurs comptes à la vérification d'expert étrangers à l'entreprise, le premier pays qui a connu l'application de vérification des sociétés commerciales est la grande Bretagne, ensuite les Etats unis d'Amérique, l'Allemagne puis la France.

Aujourd'hui la vérification des comptes des entreprises est portée sur le nom « D'audit financier » qui conduit à la certification.

L'audit légal, également appelé « commissariat aux compte » est un audit financier et comptable légal avait alors pour rôle la vérification des comptes d'une société pour s'assurer qu'ils avaient bien été établis selon les normes comptables couramment acceptées.

Le commissariat aux comptes a connu au cours de ces dernières années un Développement considérable. Son importance dans la gestion des entreprises ne cesse de s'accroître. Le législateur en instituant le commissariat aux comptes et en l'imposant systématiquement au monde des affaires, qui naturellement est un monde où règne la loi du plus fort et du plus habile

La profession du commissaire aux comptes n'est plus considérée comme une Contrainte imposée par le législateur, mais comme un moyen économique nécessaire pour maîtriser la gestion, comptable et financière des sociétés contrôlées.

Salariés et aux tiers que les états financiers qui leurs sont présentés, donnent une image fidèle de la situation financière et de la performance de l'entreprise. On parle donc d'audit légal ou d'audit comptable et financier. Le rôle du CAC est de surveiller le bon fonctionnement de l'entité et le respect des règles définies par la loi 10-01.

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUELLE SUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Section 1 : LES ASPECTS THEORIQUES ET JURIDIQUES LA PROFESSION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous donnerons par la suite un aperçu sur les normes et techniques d'audit qui régissent le contrôle légal des comptes en Algérie, afin de mieux cerner les principes, et les définitions relatives à l'audit financier et comptable qui s'apparente le mieux au commissariat aux comptes

1 Le rôle et l'historique du commissaire aux comptes.

1.1 Le rôle du commissaire aux comptes

Le rôle du commissaire aux comptes n'est pas d'apporter un conseil, mais plutôt d'émettre un avis et des recommandations. Chargé par la loi, il intervient auprès de ces entreprises dans le but de vérifier la sincérité et la conformité de leurs données financières et comptes annuels selon les réglementations en vigueur. Pour cela, il réalise ce que l'on appelle un audit légal, une procédure encadrée par la loi et assurée par une équipe spécialisée avec des outils dédiés.

L'intervention d'un Commissaire aux Comptes peut être obligatoire dans certains cas, mais l'entreprise peut également volontairement faire appel à ce professionnel.¹

1.2 Historique du commissariat aux comptes en Algérie

La pratique du contrôle légal en Algérie s'est étendue depuis la parution du décret obligeant certaines sociétés à certifier leurs comptes par un CAC. Le contrôle légal est régi par l'ordonnance N° 69/107 portant loi de finance pour 1970. Depuis cette date, le CAC comptes avait passé par ces trois importantes étapes :²

1.2.1 : De 1970 à 1980 : cette phase et caractérisée par :

- ✓ L'ordonnance 69/107 qui a été créé en 1970 et son décret exécutif N° 70/173 relatifs aux missions et obligations des CAC
- ✓ L'ordonnance 71/72 de la 29/12/1971 portant organisation de la profession de comptable et d'EC ne prévoyant l'exercice du CAC par des professionnels indépendants que dans les entreprises du secteur privé
- ✓ Le CAC a été défini comme un contrôle permanent de la gestion des entreprises publiques ou semi-publiques
- ✓ L'exercice du CAC a été confié à des CAC fonctionnaires de l'état, ils ont pour mission d'évaluer les actes de gestion en révélant notamment les éventuelles fautes et

¹- <https://www.compagnie-fiduciaire.com/nos-conseils/piloter-son-activite/role-commissaire-aux-comptes>, consulter le 29/08/2023

²- <http://salem.over-blog.com/2020/10/commissariat-aux-comptes-historique-de-la-profession.html> consulter le 25/09/2023

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUELLE SUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

D'apprécier la qualité de la gestion financière et commerciale de l'entreprise contrôlée

- ✓ L'indépendance CAC vis-à-vis de leur mandat n'était pas assurée.

1.2.2 : De 1980 à 1988 : cette phase est caractérisée par :

- ✓ La loi 80/05 du 01/03/1980 qui a abrogé tous les textes réglementaires issus de l'ordonnance 69/107
- ✓ La création en 1980 de l'inspection générale des finances et de la cour des comptes, le contrôle des entreprises publiques passe sous la coupe exclusive de cette cour ;
- ✓ La réorganisation de la fonction contrôle vis-à-vis à la réorganisation de l'économie nationale notamment la prolifération des entreprises publiques
- ✓ L'exercice de CAC dans les entreprises publiques ou semi-publiques a été rétabli par l'art 196 du LF 1985.

1.2.3 : De 1988 à ce jour : cette phase est caractérisée par :

- ✓ La réhabilitation du CAC dans les entreprises publiques autonomes, la conception de celui-ci a été accomplie par des professionnels du contrôle légal indépendant ;
- ✓ La promulgation de la loi 88-01 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques, caractérisée par :
 - ✓ Réorganisation de la fonction de contrôle
 - ✓ L'institution de l'audit interne dans les entreprises publiques.
- ✓ La loi 91-08 du 27/04/1991 portant la création du conseil de l'ordre national des EC, CAC et CA et la création de quatre conseils régionaux relatifs à ceux-ci
- ✓ L'introduction d'un ensemble des textes législatifs portant l'organisation, le fonctionnement et les missions des CAC et du conseil de l'ordre national, à titre d'exemple :
 - ✓ D.E N° 92-20 du 13/01/1992 fixant la composition et le fonctionnement du conseil de l'ordre national
 - ✓ L'arrêt du 07/11/1994 relatif au barème des honoraires des CAC
 - ✓ L'arrêt des 28/03/1998 portant modalités de publication des critères d'application des titres et diplômes ouvrant accès à la profession CAC
 - ✓ D.E N° 98-136 portant code de déontologie de la profession d'EC, CAC et CA
 - ✓ D.E N° 98-318 du 25/09/1996 portant la création et organisation du conseil de la comptabilité.

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUELLE SUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

- ✓ L'art 12 de l'ordonnance N° 05/05 de la 25/07/2005 portant loi de finance complémentaire pour 2005 parlant sur la désignation d'un ou plusieurs CAC dans les SARL
- ✓ La loi N° 10-01 du 29/06/2010 dans l'article N° 14, portant la création de l'ordre national des experts comptables, de la CNCC et de l'ONCA.

2. Définition du CAC

Le Commissaire Aux Comptes (CAC) a le rôle d'auditeur légal. Il vérifie la sincérité et la conformité de la comptabilité de l'entreprise avec les normes en vigueur.

La mission du commissaire aux comptes est d'intérêt général puisqu'il certifie les données financières de l'entreprise auprès de l'administration fiscale et de l'État.

Le commissariat aux comptes est un métier réglementé, ce qui signifie que seuls les professionnels inscrits à l'Ordre des Commissaires aux Comptes peuvent l'exercer.¹

3. Les conditions d'exercer la profession du commissariat aux comptes

Le commissaire aux comptes doit respecter les règles professionnelles telles que prévues dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3.1 Intégrité

Le commissaire aux comptes fait preuve d'honnêteté intellectuelle et de droiture dans la conduite de ses missions. Il s'abstient, même en dehors de l'exercice de la profession, de tout agissement contraire à la probité et à l'honneur.

3.2 Impartialité

Le commissaire aux comptes veille tout au long de sa mission à conserver une attitude impartiale, caractérisée par l'absence de tout préjugé, et parti pris.

3.3 Indépendance

Le caractère d'intérêt général qui s'attache à la profession impose que le commissaire aux comptes soit indépendant. L'indépendance se manifeste non seulement par une attitude d'esprit qui s'exprime dans l'intégrité, l'objectivité, la compétence mais aussi dans le fait d'éviter toute situation qui, par son apparence, pourrait conduire les tiers à la remettre en cause.

¹ [https://www.l-expert-comptable.com/a/532654-commissaire-aux-comptes.html#:~:text=Le%20Commissaire%20aux%20Comptes%20\(CAC,strictement%20d%C3%A9finie%20par%20la%20loi,consulterle25/08/2023](https://www.l-expert-comptable.com/a/532654-commissaire-aux-comptes.html#:~:text=Le%20Commissaire%20aux%20Comptes%20(CAC,strictement%20d%C3%A9finie%20par%20la%20loi,consulterle25/08/2023)

3.4 Compétence

La compétence est assurée notamment par les diplômés. La formation continue est obligatoire et son contenu doit être déclaré annuellement à la compagnie régionale dont il est membre.

Le commissaire aux comptes veille à maintenir un degré élevé de compétence. Cette exigence requiert un niveau de connaissance théorique et pratique et sa mise en œuvre appropriée à chaque mission.

3.5 Discretion

Le commissaire aux comptes respecte le secret professionnel auquel la loi le soumet. Le secret professionnel est opposable à toute personne s'il n'en est pas autrement décidé par la loi.

La levée de l'obligation du secret professionnel résulte en effet de la détermination par la loi des cas et des modalités dans lesquelles le commissaire aux comptes exerce son contrôle ou des situations dans lesquelles la responsabilité du commissaire aux comptes est mise en cause, S'agissant de matière pénale, l'interprétation des textes dérogatoires ne peut être que restrictive.

3.6 Respect des règles professionnelles

Le commissaire aux comptes effectue ses missions dans le respect des règles professionnelles émanant du Conseil National des commissaires aux comptes.

4. Les textes régissant le contrôle légal des comptes en Algérie

On distingue plusieurs textes qui gouvernent le contrôle légal en Algérie, donc il y a lieu de parler sur le code de commerce qui a été modifié Et codifié aujourd'hui aux articles R. 715, aujourd'hui la mission du commissaire aux comptes est définie aux articles 715 Bis 4 et suivant le code de commerce¹.

Il existe d'autres textes, en particulier la loi n°10-01 du 11 juillet 2010 relative aux professions du commissaire aux comptes, expert-comptable et comptable agréé, qui a établi une autorité de contrôle indépendante avec la création du CNCC (conseil national des commissaires aux comptes) et redéfinit tous les points qui concernent l'exercice légal du commissaire aux comptes, elle donne plus d'importance aux domaines de la gouvernance

¹<https://www.ummt0.dz/dspace/bitstream/handle/ummt0/15140/Commissariat%20aux%20comptes%20et%20gouvernance%20d%27entreprise%20normes%20et%20applications%20OUILFANE.S.pdf?sequence=1&isAllowed=y.consulterle10/09/2023>

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUELLE SUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Dans les sociétés, elle apporte des précisions sur la nature Des liens personnels, financiers et professionnels que l'auditeur ne peut avoir avec l'entreprise qu'il audit, les informations sont codifiées dans :

Les anciennes lois et textes qui portent sur le statut du commissaire aux

Comptes en particulier, la loi 91-08, et le code de commerce ;

- ✓ Le code de déontologie et le référentiel normatif : la loi actuelle 10- 01 du 11/07/2010 a accordé une portée réglementaire à ces instruments de la Profession.¹

4.1 Les normes comptables et les exigences des régulateurs des marchés financiers

Dans un monde économique et financier marqué par une activité réglementaire intense, des modifications des normes comptables, et des exigences en matière d'information financière toujours croissantes, la maîtrise des enjeux comptables et de déclarant financier complexes est fondamentale.

Du diagnostic à la gestion de projet, nous apportons notre savoir-faire et expertise dans les domaines suivants :²

Mise en œuvre de nouveaux principes et normes comptables (IFRS, USGAAP, normes françaises, IPSAS) et autres obligations réglementaires

Analyse et documentation de transactions complexes pour satisfaire l'information des marchés et l'exigence des régulateurs

Dual reporting: mise en place et suivi d'un reporting dans deux référentiels comptables³

4.2 Les personnes et entités assujetties au contrôle légal et l'organisation de la

Profession

4.2.1 Les personnes et entités assujetties au contrôle légal

Les personnes et entités qui sont dans l'obligation d'avoir un commissaire aux Comptes sont :

- ✓ Les personnes et entités qui exercent une activité dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 10 millions DA (société au non collectif, SARL, EURL)
- ✓ Les entreprises et établissements publics de l'Etat non soumis aux règles de la comptabilité publique
- ✓ Toutes les sociétés commerciales par action : sociétés anonymes (SA), sociétés en commandite par action, société par action simplifiée

¹ <https://gazettes.africa/archive/dz/2010/dz-government-gazette-dated-2010-07-11-no-42.pdf/page4.consulterle26/08/2023>

² <https://www2.deloitte.com/fr/fr/pages/audit/solutions/renforcer-direction-comptable-et-normes.html.consulterle15/08/2023>

³ IDEM

- ✓ Groupement d'intérêt économique (GIE), à condition que le chiffre d'affaires Dépasse 10 millions DA
- ✓ Association d'utilité publique, relais, sportives
- ✓ Les banques en Algérie.

4.3 L'organisation et le contrôle de la profession

4.3.1 La Commission Nationale du Commissariat aux Comptes (CNCC)

Est affiliée aux grandes associations internationales (FEE), membres de l'IASC de l'IFAC.

4.3.1.2 Le Conseil National de la Comptabilité (CNCA)

Le Conseil est chargé notamment : ¹

- ✓ D'administrer et de gérer les biens meubles et immeubles de l'Organisation Nationale Des Comptables Agréés
- ✓ D'arrêter les comptes annuels à la fin de chaque exercice et les soumettre à l'assemblée générale annuelle accompagnée de l'état d'exécution du budget de l'année et du projet de budget de l'exercice suivant
- ✓ De recouvrer les cotisations professionnelles décidées par l'assemblée générale ;
- ✓ D'assurer la vulgarisation, la publication et la diffusion des résultats des travaux relatifs au domaine couvert par la profession
- ✓ D'organiser des séminaires de formation en relation avec les intérêts de la profession ;
- ✓ D'adhérer à toute organisation régionale ou internationale représentant la profession, sur autorisation du ministre chargé des finances
- ✓ De représenter l'Organisation Nationale Des Comptables Agréés auprès des pouvoirs publics et de toutes les autorités ainsi qu'à l'égard des tiers
- ✓ De représenter l'Organisation Nationale Des Comptables Agréés auprès des organisations internationales similaires
- ✓ D'élaborer le règlement intérieur de l'ordre de l'Organisation Nationale Des Comptables Agréés
- ✓ PAR ailleurs, par arrêté du Ministre chargé des Finances, des membres du conseil siègent :

✚ Au Conseil National de la Comptabilité

✚ Aux différentes commissions paritaires du CNC suivantes : ²

¹ <https://www2.deloitte.com/fr/fr/pages/audit/solutions/renforcer-direction-comptable-et-normes.html,consulterle/15/08/2023>

² IDEM

- ✓ La commission de normalisation des pratiques comptables et diligences professionnelles
- ✓ La commission d'agrément
- ✓ La commission de formation
- ✓ La commission de discipline et d'arbitrage
- ✓ La commission de contrôle de qualité.

4.3.1.3. La chambre nationale et les conseils régionaux des commissaires aux comptes(CRCC)

La qualification de « commissaire » apparaît pour la première fois en 1863. Mais c'est la loi sur les sociétés, du 24 juillet 1867 qui institue, en pleine révolution industrielle, celui qu'on appellera d'abord le « commissaire de sociétés ».¹

L'organisation professionnelle des commissaires aux comptes se compose d'une part des Compagnies Régionales des Commissaires aux Comptes (CRCC) auprès desquelles sont inscrits les commissaires aux comptes et d'autre part de la Compagnie nationale

La CNCC regroupe les activités propres à l'institution : l'élaboration des normes d'exercice professionnel, le suivi des changements de la pratique professionnelle et la représentation, ainsi que la défense des intérêts moraux et professionnels des commissaires aux comptes².

La CNCC assure également la formation continue des auditeurs et, par délégation d'exercice du Haut Conseil au commissariat aux comptes.

4.3.1.4 La liste d'inscription :

Pour exercer la profession du commissariat aux comptes Il faut être inscrit dans la chambre nationale ou sur le tableau de l'ordre national des Commissaires aux comptes. Qui est cité dans l'article 8 de la loi 10-01, cet article Détermine les conditions que doivent réunir les auditeurs pour qu'ils soient inscrits près de la chambre nationale des commissaires aux comptes, qui doivent également présenter des garanties de modalités et d'aptitude professionnelle (diplôme obtenu, la réalisation d'un stage).³

L'article 6 de la loi 10-01 traite de la prestation de serment obligatoire : (après agrément), avant inscription à l'ordre national des experts comptables ou de la chambre

¹<https://www.crcc.gp/organisation-professionnelle/consulter%20le%2015/8/2023>

² IDEM

³ facultés des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion département des sciences de gestion mémoire de master, fin de cycle la pratique d'une mission du commissariat aux comptes, au sein du cabinet du commissariat aux comptes de Mr ighitlakhal et zeboudji bjebar, promotion 2018/2019

National des commissaires aux comptes ou à l'organisation nationale et avant toute entrée en fonction, l'expert-comptable, le commissaire aux comptes, le comptable agréé prêtent le serment auprès de la cour territorialement compétente de leur domicile ¹

5. Les modalités d'exercice de la profession du commissaire aux comptes

Les modalités d'agrément sont déterminées par voie réglementaire.

Art. 8. Pour exercer la profession d'expert-comptable, la profession de commissaire aux comptes ou la profession de comptable agréé, il faut remplir les conditions suivantes : ²

- ✓ Être de nationalité algérienne
- ✓ Être titulaire d'un des diplômes suivants pour l'exercice de ces professions
- ✓ Être titulaire pour la profession d'expert-comptable, du diplôme algérien d'expert-comptable ou d'un titre reconnu Equivalent
- ✓ Être titulaire, pour la profession de commissaire aux comptes, du diplôme algérien de commissaire aux comptes ou d'un titre reconnu Equivalent
- ✓ Être titulaire, pour la profession de comptable agréé, du diplôme algérien de comptable ou d'un titre permettant l'exercice de la profession
- ✓ Jouir de tous les droits civiques et politiques
- ✓ Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour crime ou délit de nature entaché l'honorabilité de la profession
- ✓ Être agréé par le ministre chargé des finances être inscrit au tableau de l'ordre national des experts comptables ou de la chambre nationale des commissaires aux comptes ou de celui de l'organisation nationale des comptables agréés dans les conditions prévues par la présente loi
- ✓ Prêter le serment prévu à l'article 6 ci-dessus. Les titres et diplômes visés aux alinéas a et b ci-dessus sont délivrés par l'institut d'enseignement spécialisé placé auprès du ministre chargé des finances ou par des instituts agréés par celui-ci:

Le concours pour l'accès à l'institut d'enseignement spécialisé ou instituts agréés n'est Ouvert qu'aux candidats titulaires d'un diplôme universitaire dans la spécialité fixée Par voie réglementaire. ³

¹ IDEM

² <https://www.onca.dz/articles/files/file-XBVWvT34nFJdZfV8Pv6v.pd.article8page4consulterle15/06/2023>

³ IDEM

6. La mission du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes a pour missions de :¹

- ✓ Certifier que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice Ecoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine des sociétés et des organismes
- ✓ Vérifier la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion fourni par les dirigeants aux actionnaires, associés ou porteurs de parts
- ✓ Donner un avis, sous forme de rapport spécial, sur les procédures de contrôle interne adoptées par le conseil d'administration, le directoire ou le gérant
- ✓ Apprécier les conditions de conclusion des conventions entre l'entreprise contrôlée et les entreprises ou organismes qui lui sont affiliés ou avec les entreprises et organismes dans lesquels les administrateurs et dirigeants ont un intérêt direct ou indirect
- ✓ Signaler, aux dirigeants et à l'assemblée générale ou à l'organe délibérant habilité, toute insuffisance de nature à compromettre la continuité d'exploitation de l'entreprise ou de l'organisme dont il a pu avoir connaissance
- ✓ Ces missions consistent, à l'exclusion de toute immixtion dans la gestion, à vérifier les valeurs et documents de la société ou de l'organisme et à contrôler la conformité de la comptabilité aux règles en vigueur.

La mission de commissaire aux comptes aboutit à l'Établissement :²

- ✓ D'un rapport de certification avec ou sans réserve de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des documents annuels, ou Éventuellement au refus de certification dument motivé
- ✓ Éventuellement d'un rapport de certification des comptes consolidés ou des comptes combinés
- ✓ D'un rapport spécial sur les conventions règlementées
- ✓ D'un rapport spécial sur le détail des cinq rémunérations les plus Elevées
- ✓ D'un rapport spécial sur les avantages particuliers accordés au personnel
- ✓ D'un rapport spécial sur l'Évolution du résultat des cinq derniers exercices et du résultat par action ou part sociale
- ✓ D'un rapport spécial sur les procédures de contrôle interne
- ✓ D'un rapport spécial lorsqu'il constate une menace sur la continuité d'exploitation

¹<https://www.onca.dz/articles/files/file-XBVWvT34nFJdZfV8Pv6v.pdf/articlen23page6>

²<https://www.onca.dz/articles/files/file-XBVWvT34nFJdZfV8Pv6v.pdf/articleN25page6>

Section 2 : REGLEMENTATION DE LA PROFESSION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EN ALGERIE

Dans la section précédente nous avons abordé les généralités sur le commissariat aux Comptes, alors dans cette section nous allons entamer le statut du CAC toute en basons sur la Loi relative aux professions d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable Agrée, le journal officiel ainsi le code de commerce.

1. Statuts du CAC

Le commissaire aux comptes appartient à une profession réglementée.

Le code de commerce comporte en son livre, la réglementation de certaines commissions, notamment celle de CAC aux articles L, 820 et suivants¹ :

- ✓ Il y a une séparation entre absolue entre les fonctions d'audit et de comptable bien que les CAC soient aussi des experts- comptables ;
- ✓ C'est une profession organisée à deux niveaux : au niveau régional et national ;
- ✓ Elle est soumise à un contrôle étroit des pouvoirs publics, au niveau national par le haut conseil du commissariat aux comptes et au niveau régional par les commissions d'inscription des commissaires aux comptes qui se transforment en chambre de discipline.²

2. Organisations professionnelles du CAC

Le commissaire aux comptes exerce sa profession dans le cadre de l'ordre national des, Experts comptables, des commissaires aux comptes et des comptables agréent.

L'ordre national des experts comptables des commissaires aux comptes et des comptables agréés a été institué par la loi 10-01 du 29/06/2010 relative à la profession d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréée. Il a été concédé à cet organe un large éventail de missions, parmi les plus importantes d'entre elles, nous citerons les suivantes ³:

- ✓ Veiller à l'organisation et au bon exercice de la profession ;
- ✓ Défendre l'honneur et l'indépendance de ses membres ;
- ✓ Elaborer le règlement intérieur qui détermine, notamment, les conditions d'inscription, de suspension ou de radiation du tableau de l'ordre ;

¹<https://cours-de-droit.net/le-statut-et-les-attributions-du-commissaire-aux-comptes-a127125998/consulter.le15/08/2023>

² IDEM

³<https://www.onca.dz/articles/files/file-XBVWvT34nFJdZfV8Pv6v.pdf.article15pageN5.consulterle26/09/2023>

- ✓ Procéder dans la limite du règlement intérieur à l'inscription, la suspension ou la radiation du tableau de l'ordre national ;
- ✓ Apporter une contribution aux autorités publiques en matière de normalisation comptable, de diligence professionnelle et de tarification ;
- ✓ Apprécier, dans le cadre de la réglementation, les critères d'admission à l'exercice de la profession.

L'abondance de la législation concernant la profession d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréée témoigne de l'importance du rôle assigné à cette profession par les pouvoirs publics.

Aussi, un conseil national de la comptabilité a été aussi institué, placé sous l'autorité du Ministère des Finances, ses missions les plus importantes sont l'octroi d'agrément, la normalisation comptable, l'organisation et le suivi des professions comptable.¹

3. Nomination et cessation du CAC

La profession de commissaire aux comptes est régie par un certain nombre de règles, dans ce présent titre on verra les différentes formes de nominations et les modalités de cessations des professions.

On pense bien sûr au code de déontologie annexé au Livre VIII de la partie réglementaire du code de commerce (3), et également à tous les textes spéciaux relatifs à chaque entité concernée par le contrôle.

Il convient en outre de ne pas oublier les textes européens et en particulier ceux d'application directe comme le règlement (UE) n° 537/2014 du 16 avril 2014 relatif aux exigences spécifiques applicables au contrôle légal des comptes des entités d'intérêt public (« EIP »).²

3.1 Nomination du CAC

La nomination d'un commissaire aux comptes (CAC) relève d'une obligation légale lorsque la société commerciale concernée dépasse certains seuils. Il est en effet important de confier à un expert neutre et indépendant le soin de vérifier les comptes sociaux et d'assurer la surveillance des organes dirigeants dans les sociétés réalisant des chiffres importants.

Les autres cas, la nomination est simplement facultative, et relève d'une décision des associés ou des actionnaires³.

¹ <https://www.onca.dz/articles/files/file-XBVWvT34nFJdZfV8Pv6v.pdf.article15pageN5.consulterle26/09/2023>

² https://boutique.cnc.cfr/index.php?id_product=70&controller=product.consulterle25/09/2023

³ <https://www.legalplace.fr/guides/nomination-commissaire-aux-comptes/consulter.le15/08/2023>

3.1.1 La nomination

La nomination du commissaire aux comptes est faite par quatre voix :¹

3.1.1.2. Par statuts :

Lorsque la société est nouvellement constituée. La nomination se fait lors de la constitution instantanée de la société, conformément aux dispositions de l'article 610 de l'ordonnance 75-59 portant code de commerce.

3.1.1.3 Par l'assemblée générale constitutive :

Dans ce cas il y a constitution successive et le capital intégralement souscrit est entièrement libéré pour les apports en nature et libéré au moins à 75% pour les actions de numéraire dans les sociétés droit privé, et du tiers au moins de la valeur nominale dans les entreprises publiques économiques.

La déclaration de souscription et de versement en fait état et les fondateurs convoquent les souscripteurs en assemblée générale constitutive.

C'est dans le procès-verbal de cette assemblée qu'il est fait état de la nomination des premiers administrateurs et de la désignation du ou des commissaires aux comptes.

3.1.1.4 Par l'assemblée générale ordinaire :

Pour les nouvelles nominations ou pour la reconduction du mandat.

3.1.1.5 Par voie de justice :

Outre la procédure classique de nomination du commissaire aux comptes par les assemblées générales ordinaire ou constitutive de la société, l'article 715 bis 4 du code de commerce a prévu la possibilité de la désignation du commissaire aux comptes par ordonnance du président du tribunal du siège de la société sur requête du conseil d'administration ou du directoire.

Cette procédure intervient, notamment, dans les cas suivants :

- ✓ Omission de l'assemblée générale ordinaire ;
- ✓ Empêchement ou de refus d'un ou plusieurs commissaires aux comptes.

¹ Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion département des sciences de gestion mémoire de master , La pratique d'une mission du commissariat aux comptes, au sein du cabinet du commissariat aux comptes de Mr IGHIT LAKHAL et Mr ZEBoudji BJEBar, 2018/2019, op cite page 17

3.2 Incompatibilités et interdictions prévues par le code de commerce

A son tour, le code de commerce a prévu un certain nombre d'incompatibilités d'interdictions.¹

- ✓ Les parents alliés au quatrième degré, inclusivement, des administrateurs des membres du directoire et du conseil de surveillance de la société ;
- ✓ Les administrateurs, les membres du directoire ou du conseil de surveillance, les conjoints des administrateurs ainsi que des membres du directoire ou du conseil de surveillance des sociétés possédant le 1/10 du capital de la société ou dont celle-ci possède le 1/10 du capital des dites sociétés ;
- ✓ Les conjoints des personnes qui reçoivent des administrateurs ou des membres du directoire ou du conseil de surveillance, un salaire ou une rémunération en raison d'une activité permanente autre que celle de commissaire aux comptes ;
- ✓ Les personnes ayant perçu de la société une rémunération, à raison de fonctions, autres que celle de commissaire aux comptes, et ce dans le délai de cinq (05) ans à compter de la cessation de leurs fonctions ;
- ✓ Les personnes ayant été administrateurs, membres du conseil de surveillance, du directoire, et ce dans un délai de cinq (05) ans à compter de la cessation de leurs fonctions.

En vue de permettre l'exercice de la profession d'expert-comptable, la profession de commissaire aux comptes et la profession de comptable agréé en toute indépendance intellectuelle et morale, sont incompatibles avec les dites professions au sens de la présente loi²

- ✓ Toute activité commerciale, notamment en la forme d'intermédiaire ou de mandataire chargé de transactions commerciales et professionnelles ;
- ✓ Tout emploi salarié impliquant un lien de subordination juridique ;
- ✓ Tout mandat d'administrateur ou de membre de conseil de surveillance des sociétés commerciales prévues par le code de commerce, autres que celles prévues par l'article 46 ci-dessus ;
- ✓ L'exercice cumulé de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes auprès d'une même société ou organisme ;
- ✓ Tout mandat parlementaire ;
- ✓ Tout mandat électif au sein de l'instance exécutive des assemblées locales Élués.

¹ ART 715 bis 6 du commerce, relative aux professions d'experts comptables, commissaires aux comptes et comptable agréé

² Art 71, de la loi n° 10-01, du 29 juin 2010, relative aux professions d'expertes comptables, commissaires aux comptes et comptable agréé, journal officiel

4. Durée du mandat

La durée du mandat du commissaire aux comptes est de trois ans (03) renouvelable une (01) fois.

Au-delà de deux mandats consécutifs, la désignation du même commissaire aux comptes ne peut intervenir qu'au terme de trois années., si les comptes de la société ou de l'organisme contrôlé ne sont pas certifiés sur deux exercices (2) comptables successifs, le commissaire aux comptes est tenu d'informer le procureur de la République territorialement compétent.

Dans ce cas, le mandat du commissaire aux comptes ne peut être renouvelé.

5. Droits et prérogatives du CAC

Pour mener à bien l'exercice de sa mission, plusieurs prérogatives sont dévolues à la nomination d'un commissaire aux comptes : le droit à l'information, le droit d'investigation et le droit de convocation décrétés par les normes d'exercice professionnel sur la responsabilité du commissaire aux comptes.¹

5.1 Le droit d'investigation : autorise le CAC à accéder à toutes les informations et données nécessaires à l'exécution de ses diligences de travail :

En effet, les procédés modernes de gestion multiplient les relations entre sociétés d'un même groupe. Le danger est alors que l'on présente au commissaire, des comptes irréprochables parce que les manœuvres frauduleuses se sont produites au sein d'une filiale ou même d'une société apparemment sans lien direct avec la société contrôlée. Des investigations en dehors de la société contrôlée sont donc nécessaires. Ainsi le pouvoir d'investigation que les statuts de la société ne pourraient pas restreindre.

5.2 Le droit à l'information : oblige le comité d'entreprise contrôlé à mettre à la disposition du CAC, tous les documents nécessaires pour sa participation à une assemblée générale, ainsi qu'à l'y convoquer.

Les commissaires aux comptes doivent disposer en avance des comptes et des documents qui seront soumis aux actionnaires. Par conséquent, la loi sur les sociétés commerciales exige aux dirigeants sociaux de les communiquer aux commissaires aux comptes 45 jours avant la date de l'Assemblée

¹ Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion département des sciences de gestion mémoire de master la pratique d'une mission du commissariat aux comptes, au sein du cabinet du commissariat aux comptes de Mr IGHIT LAKHAL et Mr ZEBoudji BJEBar. Promotion 2018/2019, op cite page 24

5.3 Le droit de convocation : permet au CAC de convoquer l'assemblée générale des détenteurs de parts sociales, en lieu et place des dirigeants sociaux, si le besoin s'en fait sentir

5.4 Droit à rémunération (les honoraires) : des commissaires aux comptes sont à la charge de la personne ou de l'entité dont ils assurent le contrôle légal (loi 10-01 art.37).

Par ailleurs, plusieurs dispositions à caractère répressif ont été prises par le législateur afin de garantir, aux commissaires aux comptes, le bon déroulement de leur mission de contrôle.

6. Obligations du CAC :

Le commissaire aux comptes lors de l'exercice de ses fonctions est régie par le respect d'un certain nombre de règles et joui des prorogatives.

Dans ce titre, nous traiterons des principales obligations professionnelles des commissaires aux comptes

6.1 Respect du secret professionnel :

Selon l'article 71 de la loi 10-01 du 29/06/2010 prévoit que les experts comptables, commissaire aux comptes et comptables agréés sont tenus au secret professionnel dans les conditions et sous peine par l'article 301et 302 du code pénal.

Toutefois, le commissaire aux comptes est délié de cette obligation, dans les cas suivants :

- ❖ Révélation à l'assemblée générale des actionnaires des irrégularités et inexactitudes relevées à l'occasion de l'accomplissement de leur mission ;
- ❖ Révélation au procureur de la république des faits délictueux dont ils ont eu connaissance ;

Ces deux cas constituent les seules exceptions au secret professionnel formulées par l'article 715 bis 28 du code de commerce complété et modifié.

Le CAC et leurs collaborateurs sont astreints au secret professionnel pour les faits actes, et renseignement dont ils ont pu avoir connaissance à raison de leurs fonctions.

6.2 Devoir d'indépendance :

Indépendance, Le commissaire aux comptes doit être indépendant de la personne ou de l'entité dont il est appelé à certifier les comptes. L'indépendance du commissaire aux

Comptes se caractérise notamment par l'exercice en toute liberté, en réalité et en apparence, des pouvoirs et des compétences qui lui sont conférés par la loi.¹

Le commissaire aux comptes est le garant vis-à-vis des tiers de la qualité de l'information comptable et financière produite par l'entreprise sous la responsabilité des dirigeants.

Pour garder sa crédibilité vis-à-vis des tiers, le commissaire aux comptes a l'obligation d'être et de paraître indépendant. L'indépendance est définie comme la capacité de l'auditeur à résister aux pressions de toute nature pour prendre des décisions en conformité avec la loi comptable.

La recherche contribue à présenter dans un premier cadre conceptuel les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'indépendance perçue du commissaire aux comptes par les utilisateurs de l'information financière. Les différents facteurs étudiés concernent l'auditeur, le cabinet d'audit et l'environnement. Dans un deuxième cadre conceptuel, les facteurs susceptibles d'avoir une influence sur le comportement de l'auditeur face à une situation de mise en cause de son indépendance ont été étudiés.

Les variables sont de nature individuelle (le stade de développement moral cognitif, le « locus of control » et la croyance dans un monde juste) et organisationnelles (culture du cabinet d'audit, mise en place de procédures internes, qualité de la communication au sein de l'équipe d'audit).

6.3 Non-immixtion dans la gestion :

Selon l'article 65 de la loi 10-01 « il est interdit au commissaire aux comptes d'accomplir des actes de gestion, ni directement, ni par association ou substitution aux dirigeants ».

- ✓ D'accepter, même temporairement, des missions de contrôle préalable des actes de gestion ;
- ✓ D'accepter des missions d'organisation ou de supervision de la comptabilité de l'entreprise ou de l'organisme contrôlés ;
- ✓ D'exercer la fonction de conseiller fiscal ou la mission d'expert-judiciaire auprès d'une société ou d'un organisme dont il contrôle les comptes ;
- ✓ D'occuper un emploi salarié dans la société ou l'organisme qu'il a contrôlé moins de trois (3) ans après la cessation de son mandat.²

¹Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion département des sciences de gestion mémoire de master , la pratique d'une mission du commissariat aux comptes, au sein du cabinet du commissariat aux comptes de Mr IGHIT LAKHAL et Mr ZEBoudji BJEBar. Promotion 2018/2019, op cite page 23

² Art 65, de la loi n° 10-01, du 29 juin 2010, relative aux professions d'experts comptables, commissaires aux comptes et comptable agréé, Journal officiel Algérie

6.4 Respect des diligences professionnelles :

Le commissaire aux comptes se doit de respecter le Code de déontologie Professionnelle des commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes conduit et réalise sa mission selon les normes de la profession, Le commissaire aux comptes planifie et conduit sa mission en faisant preuve d'esprit critique et en gardant à l'esprit que certaines situations peuvent conduire à des anomalies significatives dans les comptes.¹

Remarques diverses

Le commissaire aux comptes peut démissionner sans que cela puisse le soustraire à ses obligations légales. Il doit veiller à observer un préavis de trois (3) mois et fournir un rapport sur les contrôles et constatations effectués.²

L'existence de structures internes d'audit ne dispense pas la société ou l'organisme de l'obligation légale de désigner un commissaire aux comptes.

Le commissaire aux comptes est tenu de conserver les dossiers de ses clients pendant une période de dix (10) ans à compter du 1er janvier de l'exercice qui suit la dernière année du mandat.

¹ <http://acte.chez-alice.fr/expert/cac.htm.consulterle25/09/2023>

² IDEM

Section 3 : LES TACHES ET LES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans cette section on va traiter les responsabilités d'un CAC ; La responsabilité du commissaire aux comptes est d'abord civile, puisqu'il peut être accusé de fautes et de négligences dans l'exercice de ses fonctions. Elle est également pénale, lorsqu'il viole le secret professionnel, qu'il ne révèle pas des faits délictueux ou qu'il établit un rapport mensonger

1. Responsabilité du CAC :

Le commissaire aux comptes a une responsabilité générale de diligence et une obligation de moyens et non de résultats.

Les missions du CAC engagent par nature une responsabilité quant aux informations qui lui sont transmises et aux conseils qu'il doit prodiguer, comme le stipule la loi 10-01 du 29 juin 2010 dans son art 59 que le CAC a une responsabilité générale de diligence et une obligation de moyens et non de résultats. De ce fait, le CAC doit connaître sur le bout des doigts ses responsabilités.¹

Trois actions en responsabilités peuvent être engagées à l'égard du CAC : civile, pénale et disciplinaire.

1.1 Responsabilité civile :

Quel code définit la responsabilité civile du CAC ?

La responsabilité civile du commissaire aux comptes est encadrée par l'article L822-17 du code de commerce qui est une extension de la responsabilité civile prévue par l'article 1240 du code civil.²

Mise en jeu de la responsabilité civile : les conditions

Les commissaires aux comptes sont « responsables, tant à l'égard de la personne ou de l'entité que des tiers, des conséquences dommageables des fautes et négligences par eux commises dans l'exercice de leurs fonctions » (L822-17 du code de commerce).

La responsabilité du CAC ne peut être retenue s'il met en œuvre la procédure d'alerte, en cas de révélation de faits délictueux ou de soupçons de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme dans les conditions prévues par les textes.

Le commissaire aux comptes n'est pas non plus responsable des infractions commises par les dirigeants d'entreprise sauf s'il en avait connaissance et ne les a pas signalés.

¹ [Loi n°10-01 du 29 Juin 2010 relative aux professions d'Expert comptable, de Commissaire aux comptes et Comptable agréé. Consulter le 26/09/2023 \(cn-onec.dz\)](#)

² Art 61, de la loi n° 10-01, du 29 juin 2010, relative aux professions d'expertes comptables, commissaires aux comptes et Comptable agréé, journal officielle

1.2 Responsabilité Pénale :

« La responsabilité pénale de l'expert-comptable, du commissaire aux comptes et du comptable agréés est engagée pour tout manquement à une obligation légale ».

La responsabilité pénale est l'obligation faite à une personne reconnue coupable par un tribunal d'une infraction délictueuse commise ou dont elle est complice, et elle ne peut l'être que, s'il a véritablement commis un délit pénal et comme le prévoit la loi N°10-01 du 29 juin 2010 dans son article 62, que la responsabilité pénale du CAC est engagée pour tout manquement à une obligation légale.

De l'étendue de cette responsabilité, on retrouve les infractions susceptibles d'engager pénalement la responsabilité des CAC et qui sont cités ci-dessous :¹

1.2.1 Infraction relative aux incompatibilités :

L'art 829 du code de commerce prévoit qu'elle sera punie d'un emprisonnement de deux mois à six mois et d'une amende de 20.000 DA à 200.000 DA, ou de l'une de ces deux peines seulement, toute personne qui aura sciemment, accepté exercé ou conservé les fonctions de commissaire aux comptes, nonobstant les incompatibilités légales.

1.2.2 Délit d'informations mensongères :

Conformément aux dispositions de l'art 830 du code de commerce, la peine encourue par le CAC qui commet cette infraction est celle d'un emprisonnement d'un (1) an à cinq (5) ans et d'une amende de 20.000 DA à 500.000 DA, ou de l'une de ces deux peines seulement.

1.2.3 Exercice illégal de la profession du CAC

Conformément aux dispositions de l'art 73 de la loi 10-01; la peine encourue au CAC Qui exerce sa profession d'une manière illégale est celle d'une amende de 500.000 DA à DA.

- **Délit de non-révélation des faits délictueux :**

Ce délit a été institué par le même article que l'infraction ci-dessus et fait courir les mêmes sanctions que celle indiquées pour le délit d'informations mensongères.

- **La violation du secret professionnel :**

Le non-respect du secret professionnel entraîne l'application des dispositions de l'art 301 du code pénal prévoyant une peine d'emprisonnement d'un à six mois et une amende de 500 à 5000 DA ou l'une de ces deux peines.

¹ Art 62, de la loi n° 10-01, du 29 juin 2010, relative aux professions d'experts comptables, commissaires aux comptes et comptable agréé, journal officiel

Le CAC est délié au secret professionnel dans les cas prévus par la loi et notamment art 74 de la loi 10-01 :

- ✓ La suite d'information ou d'instruction judiciaire ;
- ✓ En vertu de l'obligation de communication des documents prévue au profit de L'administration fiscale ;
- ✓ Par la volonté de leurs mandats ;
- ✓ Lorsqu'il est appelé à témoigner devant la commission de discipline et d'arbitrage.

1.3 Responsabilité disciplinaire :

La loi réglementant la profession d'expert-comptable, donne compétence aux conseils régionaux de l'ordre et au conseil national, par voie d'appel, pour exercer à l'égard des experts comptables et de leurs sociétés, le pouvoir disciplinaire ordinal pour toutes fautes professionnelles ou toute contravention aux dispositions légales et réglementaires, auxquelles l'expert-comptable est soumis dans l'exercice de sa profession.

Ainsi, la responsabilité disciplinaire du commissaire aux comptes peut être engagée dans trois situations :¹

- ✓ Violation des règles professionnelles qui résulte du manquement du professionnel à ses obligations, telles que édictées par le code des devoirs professionnels, et de toute atteinte aux règles de l'honneur, de la probité et de la dignité dans l'exercice de la profession
- ✓ Non-respect des lois et règlements applicables au commissaire aux comptes dans l'exercice de sa profession et prévus par les différents textes qui lui sont applicables ;
- ✓ Atteinte aux règles et règlements édictés par l'ordre, à la considération ou au respect des institutions ordinales

Le commissaire aux comptes s'expose à une sanction disciplinaire dans les cas suivants :

¹ <https://wikimemoires.net/2014/02/la-responsabilite-disciplinaire-du-commissaire-aux-comptes/consulterle26/09/2023>

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUELLE SUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

- ✓ Infraction à la loi, au règlement, au code de déontologie de la profession et aux bonnes pratiques
- ✓ Négligence grave
- ✓ Fait contraire à la probité et à l'honneur (même ne se rattachant pas à l'exercice de la profession).

Les sanctions prévues sont :

- L'avertissement
- Le blâme
- L'interdiction temporaire d'exercer pour une durée maximale de 5 ans
- La radiation de la liste
- Le retrait de l'honorariat.

Tout recours contre des sanctions disciplinaires se fait devant la juridiction Compétente conformément aux procédures légales en vigueur.

Il existe des degrés des fautes ainsi que les sanctions qui s'y rapportent.

Conclusion :

Le capitalisme a su trouver les premiers mécanismes de contrôle qui permettent de Protéger l'actionnaire et l'épargnant et a fait sortir l'audit de la sphère publique pour le faire entrer en plain-pied dans le monde économique général.

Le commissaire aux comptes exerce une mission d'intérêt général dans les conditions Fixées par la loi, en effet il doit dans la limite de ses droits, disposer d'une autorité.

Suffisante, lui permettant de pousser plus loin ses investigations et de produire les meilleurs résultats possibles, d'où le cadre légal d'exercice de la profession.

Le commissaire aux comptes est devenu de plus en plus un outil indispensable dans l'économie moderne, c'est un moyen d'assurer la sincérité et la régularité des états financiers des entreprises.

Ce dernier doit honorer sa profession par sa compétence, son impartialité et son honorabilité. Il doit également remplir ses obligations légales (secret professionnel, non-immixtion dans la gestion...) avec la plus grande rigueur car il porte une lourde responsabilité. Par ailleurs est très bien considéré et il jouit d'un grand respect et d'une grande utilité dans la vie de l'entité.

Chapitre II

FONDAMENTAUX DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

INTRODUCTION

Le système de Contrôle interne est un élément essentiel de la gestion d'une organisation. Il s'agit d'un ensemble de processus, de politiques et de procédures mis en place pour aider à atteindre les objectifs de l'entreprise, à prévenir les risques et à assurer la conformité aux lois et réglementations applicables.

Les fondamentaux du système de contrôle interne se centrent sur plusieurs éléments, nous en parlerons dans ce chapitre

Section 1 : CADRE THEORIQUE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Dans cette section, nous discutons de certaines définitions du contrôle interne et mentionnons certains de ses objectifs.

Le cadre théorique du système de contrôle interne est une structure conceptuelle qui guide la conception, la mise en place et l'évaluation du contrôle interne dans une organisation. Il repose sur les objectifs de l'organisation, l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques, les activités de contrôle, l'information et la communication, ainsi que la surveillance. Ce cadre vise à assurer la réalisation des objectifs, la gestion des risques et la conformité, tout en améliorant l'efficacité opérationnelle.

1 Définition du contrôle interne

Le contrôle interne a plusieurs définitions, nous en citerons quelques-unes comme suit :

Selon l'Institut américain (AICPA), "il est représenté dans ce plan d'organisation, les moyens de coordination et les normes utilisées dans l'institution dans le but de protéger ses actifs, de contrôler et de réviser les données comptables, d'en assurer l'exactitude et la fiabilité, accroître l'efficacité de la production et encourager les travailleurs à adhérer à des données administratives objectives."¹

Le contrôle interne est également défini par l'International Audit Implementation Authority (IIA) comme « l'ensemble des politiques, procédures et contrôles internes adoptés par la direction de l'institution pour l'aider, dans la mesure du possible, à atteindre cette gestion, qui est la gestion du travail dans manière ordonnée et efficace, ce qui comprend le respect des politiques de gestion, la protection des actifs, la prévention et la détection des fraudes et des

¹ - Muhammad Al-Tokay Taher et Massoud Siddiqui, Audit et Audit, Cadre Théorique et Pratique Appliquée, Office des Publications Universitaires, Algérie, 2003, p. : 84.

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

erreurs. L'exactitude et l'exhaustivité des registres comptables et la préparation en temps voulu d'informations financières fiables.¹

Alors que le Comité pour la protection des organisations (**COSO**) les a définis comme « des processus élaborés par le conseil d'administration de l'organisation et d'autres employés, pour assurer et fournir une protection adéquate et s'assurer que l'organisation peut atteindre ses objectifs, qui sont :

- efficacité des processus opérationnels ;
- fiabilité des rapports financiers ;

Engagement à appliquer les lois et règlements.²

Nous pouvons présenter une définition complète du contrôle interne sur la base des définitions précédentes, car le contrôle interne est un système qui comprend un ensemble de politiques et de procédures prises par le conseil d'administration, les dirigeants et les autorités concernées dans l'entreprise pour assurer la réalisation de ses objectifs. Objectifs avec une certaine régularité et efficacité tout en préservant ses atouts.

2 Les types de contrôle interne

Le système de contrôle interne est divisé en trois types, qui sont les suivants :

2.1 Contrôle administratif

Cet aspect comprend le suivi des politiques et procédures administratives précédemment établies par le plan organisationnel qui clarifie les niveaux administratifs et les fonctions administratives, les lignes d'autorité et de responsabilité, en plus de l'étendue de la justesse des décisions qui ont été prises sur l'institution, et l'évaluation de l'efficacité de la performance de l'entreprise et des activités qu'elle exerce, et l'un des outils importants dans ce domaine utilise³

- pacifier les budgets
- Budgets de programme et de performance
- Les systèmes d'établissement des coûts standard
- Analyses statistiques.
- Études de temps et de mouvement.
- Rapports périodiques.

¹ - Khaled Amin Abdullah, Auditing and Supervision in Banks, Wael Publishing House, Jordan, 1998, p.: 167.

² - **Mohamed Hamzaoui**, audit gestion des risqué d'entreprise et contrôle interne, Village mondial, 1^{er} édition, France,2006, p, 80.

³ IDEM ; P ;86

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

2.2 Contrôle comptable

Ce type de contrôle vise à protéger le patrimoine et à s'assurer de l'exactitude des données et informations comptables inscrites dans les livres, et tous les moyens sont utilisés permettant d'atteindre l'objectif précité, et nous mentionnons parmi ces moyens¹ :

- ✓ Utilisation de comptes de contrôle agrégés ;
- ✓ Préparer régulièrement des barèmes d'audit ;
- ✓ Établir des notes périodiques de règlement des dépenses ;
- ✓ Suivez le système d'inventaire continu et faites-le correspondre de temps à autre à l'inventaire réel.
- ✓ Existence d'un cycle documentaire pour chaque activité de l'institution ;
- ✓ Des descriptions de poste claires et des responsabilités définies afin qu'une personne spécifique ne soit pas seule à mener à bien l'ensemble d'un processus.

¹ Idris Abdi al-Salam Ashwini, référence précédemment citée, pp. 53-52.

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

Le visage de la comparaison	Le controle comptable	Le controle administratif
Le but du contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les actifs contre le vol, la perte, le détournement de fonds et l'utilisation abusive - Vérification de l'exactitude des informations financières contenues dans les états financiers et les rapports 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'efficacité des opérations opérationnelles • Vérifier le respect des lois, règlements, politiques et procédures établis par la direction de l'établissement
La nature du processus de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vérifier la mise en œuvre des opérations de l'organisation conformément au système approprié de délégation de pouvoir approuvé par la direction ➤ Vérifier que les opérations de l'organisation ont été enregistrées dans les livres et registres conformément aux principes comptables généralement reconnus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la mise en œuvre et l'application des politiques et procédures administratives

Tableau n° (01) : Comparaison entre le contrôle comptable et le contrôle administration¹

¹ Source : Abd al-Wahhab Nasr, Shehata al-Sayyid Shehata, Modern Internal Control and Auditing, University House, Egypt, 2006, p. : 60

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

À travers ce qui précède, les différences les plus importantes entre le système de contrôle comptable et administratif peuvent être indiquées en termes d'objectifs de contrôle et de la nature du processus de contrôle, à travers le tableau suivant :

2.3 Réglage interne

Il vise à protéger les biens contre le vol, la perte ou la détérioration. Le contrôle interne repose sur la division du travail, la définition des compétences et des spécialisations, et la séparation des fonctions conflictuelles, où le travail progresse et les opérations sont effectuées de manière automatique et continue, en tenant compte du fait de ne pas confier la mise en place d'un processus complet de son début à sa fin à un autre employé pour assurer la sécurité de son déroulement de travail et corriger les erreurs.

Section 2 : LE CONTROLE ELECTRONIQUE

1. Définition du contrôle électronique

Il existe de nombreuses définitions de la commande électronique, définies comme suit :

1.1 La Première définition :

(Steven w Ray) l'a défini comme l'utilisation de méthodes et de moyens électroniques modernes pour surveiller les activités et les transactions au sein de l'organisation, afin de réaliser des économies d'efforts, de temps et de coûts pour atteindre les résultats requis avec le moins de risques possible.¹

1.2 La deuxième définition :

L'introduction (Gail) l'a défini comme l'utilisation de moyens technologiques modernes au sein de l'organisation pour surveiller les activités et les transactions modernes.²

1.3 La troisième définition :

Alors que l'American Administration Organizations (AMO) le définit comme un processus obligeant les travailleurs à se conformer au droit du travail en surveillant électroniquement les performances en infraction, ce processus vise à créer un environnement de contrôle dans lequel l'employé se sent surveillé, où les appareils et les programmes surveillés jouent un rôle dissuasif dans l'organisation.

De ces définitions, nous concluons que le contrôle électronique est un processus qui vise à suivre et à observer les activités, les transactions et les performances des employés afin de détecter les écarts par l'utilisation d'ordinateurs et de moyens technologiques modernes, pour atteindre les objectifs souhaités de création d'un travail système à fort avantage concurrentiel.³

¹ - Steven. w, Ray. E. ,Kruchko , Fries. Monitoring your employees: how much can you do and what should you do when you uncover wrongdoing?. Washington Avenue, Suite 305. Baltimore, Maryland 21204, 1996, p :1-2.

² - Gail, L., Nancy,j., Sukanya, P. Regulations of electronic Employee monitoring: Identifying fundamental principles of employee privacy through a comparative study of data privacy legislation in the European Union, United States and Canada. Stanford Technology Law Review. (On Line) available, 2004, p :37-38.

³ - AMA/ePolicy Institute Research (2007). Electronic monitoring and surveillance survey. The ePolicy Institute and the US News and World Report, 2007, p: 2.

2 Types De Contrôle Electronique :

Le contrôle électronique est de plusieurs types, notamment :

2.1 La censure en présence d'Internet

Les informations circulent sur Internet comme un réseau ouvert qui s'étend dans le monde entier, de sorte que tout ce qui y transite peut être intercepté et visualisé facilement, et pour cette raison la vie privée sur Internet est devenue vulnérable, dans le but d'assurer la protection des données, périphériques et réseaux de communication contre les risques d'utilisation illégale, ainsi que les procédures liées aux travailleurs. Diverses institutions utilisent des procédures et des mesures préventives visant à protéger le contenu Internet, et ces méthodes diffèrent d'une institution à l'autre selon leur nature et leur type.¹

2.2 Surveiller les employés

Dans ce type, la technologie moderne est utilisée car elle donne une image claire de l'engagement des travailleurs au travail, mais ce type de contrôle a des résultats qui augmentent la peur des travailleurs car il viole leur vie privée. Quant aux employeurs, c'est un outil efficace pour assurer l'efficacité et l'efficacité des employés au travail.²

2.3 Surveiller les appareils multimédias électroniques

Malgré les diverses méthodes qui sont mises à jour pour protéger les systèmes informatiques, on constate une nette augmentation des délits liés à la pénétration de ces systèmes. Quant à la nature de ces délits, ils sont multiples, notamment : l'accès illégal et l'exposition à l'intégrité et à la sécurité des systèmes d'information et de la confidentialité des données ou l'introduction de virus entraînant l'arrêt. Le système cesse de fonctionner, ou la perte de tout ou partie des données, y compris ce qui est involontaire. Sécurité et protection nécessaires des systèmes informatiques. Les modalités de ce type de contrôle se décomposent en deux parties :

2.3.1 Procédures générales de contrôle

Il s'agit du plan de l'établissement relatif aux opérations de traitement électronique des données. Les procédures générales de contrôle sur les ordinateurs sont divisées en quatre sections, qui sont les suivantes :

¹ Alaa Abdel-Razzaq Al-Salmi, Gestion électronique, Maison d'édition Wael, Jordanie, 2006, pp. 284-290.

²²- Johnston. A, Cheng. M. "Electronic surveillance in the workplace". International Conference on Personal Data Protection Hosted by Personal Information Dispute Mediation Committee. 28 November 2002, Korea Information Security Agency Seoul, Korea, 2002, p: 5-6.

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

A- Contrôle réglementaire

C'est le contrôle qui s'occupe des questions administratives, de la supervision et de l'organisation des ressources humaines, en ce qui concerne la conclusion des contrats avec les fournisseurs, l'élaboration des budgets et des plans.¹

B- Surveillance des composants informatiques

Ce sont des procédures conçues pour détecter et prévenir les erreurs qui se produisent intentionnellement ou non, et qui résultent d'une mauvaise utilisation de l'ordinateur, des données, des fichiers ou des programmes, et visent à autoriser uniquement les personnes autorisées à accéder au système.²

C- Surveillance de la sécurité des données et des fichiers

Il s'agit d'établir les contrôles préventifs nécessaires pour assurer la protection des données et des fichiers contre les dangers d'introduction illégale, par des personnes non autorisées à les utiliser.³

2.3.2 Suivi des candidatures

Il s'agit de procédures de contrôle prédéterminées visant à assurer la validité de l'exploitation et de la circulation des données, comme suit :

A- Contrôle d'entrée

S'assurer de la validité des données saisies et réduire les erreurs de saisie et les possibilités de falsification et de déformation. A cette fin, des formulaires sont utilisés, nommant des mots de passe, définissant les pouvoirs des personnes impliquées dans la saisie des informations et s'assurant que ces données ont été converties en une forme compréhensible et lisible par ordinateur⁴

B- Suivi du fonctionnement des données

Logiciel d'application qui lit les données d'entrée, puis les teste afin de détecter des types d'erreurs spécifiques, tels que des erreurs d'opération incomplètes ou en double, des erreurs d'opération d'entrée déraisonnables ou des erreurs de perte de données pendant le fonctionnement.⁵

¹ <https://controle-reglementaire.com/consulterle28/08/2023>

² - Emad Salih Al-Hadithi, Evaluation of Internal Control Systems for Institutions That Use Computers, Mémoire de maîtrise non publié, Université de Jordanie, Amman, Jordanie, 1993, p : 39-40

³ - <https://optimiso-group.com/articles/10-etapes-pour-un-controle-interne-efficace/consulterle/02/09/2023>

⁴ https://help.sap.com/docs/SAP_BUSINESSOBJECTS_BUSINESS_INTELLIGENCE_PLATFORM/9d0a7e76230546b08d1b81fe910b7850/626ef8ab6a1a46d5b4f4fedfa8e/consulterle10/09/2023

⁵ - Jamal Al-Daqa, Auditing and Review Information Technology Systems, Banks Magazine, Volume 19 (10), Jordan, 25 décembre 2000, p. : 25.

C- Surveillance des sorties

Ce sont les procédures qui visent à utiliser correctement les sorties et à assurer la validité des résultats d'exploitation et que les sorties sont complètes, ainsi qu'à s'assurer que les personnes autorisées à recevoir ces résultats sont bien celles qui les ont effectivement reçus, il doit donc y avoir un registre de leurs noms et de leurs fonctions.¹

3 Caractéristiques du contrôle électronique

Le système de contrôle électronique présente plusieurs caractéristiques, notamment :

- Le contrôle électronique réduit les surprises, détermine les écarts au moment de leur apparition et donne des alertes par voie électronique via les programmes de contrôle utilisés sans intervention humaine.
 - Le contrôle électronique permet une utilisation efficace des systèmes d'information en plus d'une base de données sur les performances et les activités des autorités exécutives, pour être prêt lorsque la haute direction doit prendre une décision spécifique.
 - Le contrôle électronique est considéré comme un élément essentiel pour trouver un système de travail qui se concentre sur les aspects affectant la performance des organes exécutifs de l'institution, qui sont déterminants pour déterminer leur échec ou leur succès.
 - Le contrôle électronique tente d'activer la transparence des autorités exécutives, ce qui conduit à la clarté des activités de ces autorités vis-à-vis des organes de contrôle.
- Le contrôle électronique est l'un des moyens modernes de résoudre les problèmes résultant des développements de la technologie moderne dans la détection des abus de travail et des fuites de données.²

4 Éléments du système de contrôle interne

Afin d'atteindre les objectifs du contrôle interne, celui-ci doit reposer sur un ensemble de piliers, qui sont:

¹ - Reem Oqab Khasawneh, The Impact of Developing Electronic Data Processing on Internal Control Systems in Jordanian Commercial Banks, mémoire de maîtrise non publié, Université Al al-Bayt, Jordanie,

² Gail, L., Nancy, j, Sukanya, , p :2-3.

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

4.1 La structure organisationnelle

La structure organisationnelle est la base du contrôle, car une bonne organisation définit avec précision les différentes responsabilités et délègue l'autorité dans la mesure nécessaire pour assumer la responsabilité, et le calcul est effectué sur la base de cette responsabilité, et plus les fonctions sont définies avec précision et les relations entre les différents niveaux sont claires, plus il est facile d'obtenir un bon système de contrôle interne. Le type de structure organisationnelle dépend nécessairement de la nature du projet, de sa taille et du nombre de grands secteurs. Le processus d'organisation commence par décrire les différentes activités et les regrouper en groupes homogènes confiés à des départements ou des sections, pour chacune desquelles il y a une personne responsable.

4.2 Système d'information comptable

Pour comprendre le système d'information comptable, le comptable doit disposer d'informations sur :

- le groupe principal des opérations .
- initier et réaliser ces opérations .
- livres et documents signés .
- Élaboration des rapports financiers et comptables.

4.3 Réglage interne

Il désigne le système qui vise à auditer les opérations comptables et financières au service de l'administration, et le contrôle interne a un impact effectif sur l'existence du système de contrôle interne. Le système de contrôle interne nécessite des dispositions particulières pour les fonctions de prévention et de détection erreurs et fraudes, en plus de faire ce qui suit :

- Définir les fonctions des départements de manière à permettre l'intégration des efforts et leur non-conflit, ainsi que définir les compétences au niveau des individus au sein des départements et des branches.
- Déterminer les étapes des opérations réalisées par l'établissement, qui diffèrent selon la différence d'organisation administrative de l'établissement.¹

4.4 Efficacité du personnel

L'efficacité du système de contrôle interne dépend de l'efficacité des employés et du placement de l'employé approprié au bon endroit. Par conséquent, le processus de sélection des employés hautement qualifiés et de leur formation est l'un des éléments qui doivent être

¹ - . Le rapport des dirigeants sur le contrôle interne à l'épreuve de l'analyse de discours

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

pris en compte lors de l'évaluation du système de contrôle interne. Par conséquent, l'institution doit avoir une politique saine en matière d'embauche de nouveaux employés et de promotion des employés existants. Tenant compte des qualifications requises pour chaque employé.¹

4.5 Contrôle des performances

La transaction Contrôle des performances permet d'obtenir une synthèse en jours pour chacun des domaines de prestation, par couche de département. Le contrôle des performances détermine par domaine de prestation les indicateurs de productivité du travail et de performance opérationnelle et le taux de rendement synthétique (TRS) atteints. Vous pouvez vérifier si les indicateurs de productivité dans l'intervalle se situent hors de la limite inférieure et de la limite supérieure.²

4.6 Utiliser tous les moyens automatisés

Veiller à assurer la validité et l'exactitude des données comptables enregistrées dans les livres et registres, et à préserver les actifs et actifs du projet de toute fraude ou détournement.³

¹ - Gail, L., Nancy, j, Sukanya, , p. : 211

²https://help.sap.com/docs/SAP_DAIRY_MANAGEMENT_BY_MSG/e510ccaa08e7424e8d9157178dcc32d4/4608d5559ddd7b43e1000000a4450e5.html?version=4.5.2.0:/consultlerle/05/09/2023

³ Khaled Amin Abdullah, référence mentionnée précédemment, p : 166

Section 3 : MODALITES ET LES ETAPES D'EVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le commissaire des comptes cela dépend de plusieurs méthodes et passe par plusieurs étapes au cours du processus d'évaluation du contrôle interne, que nous aborderons comme suit :

1. Modalités d'évaluation du dispositif de contrôle interne

L'évaluation du dispositif de contrôle interne peut varier en fonction de la structure organisationnelle, des politiques et procédures spécifiques de chaque entreprise. Cependant, voici quelques modalités couramment utilisées pour évaluer le contrôle interne :

1.1 Questionnaires

Elle comprend des demandes écrites contenant les bases solides de ce que doit être le contrôle interne. Cette liste présente un ensemble de questions auxquelles le personnel spécialisé du projet doit répondre et les renvoyer au gouverneur des comptes, qui à son tour vérifie les réponses par des tests et des sondages en afin de juger du degré de robustesse du système utilisé, et dépend Le succès de cette méthode dépend de la façon dont les questions sont formulées, car elles doivent être formulées de manière technique pour que la réponse (oui) indique des systèmes de contrôle précis, et là la réponse (non) indique des systèmes faibles ou l'absence totale de contrôle dans cet aspect.¹

1.2 Méthode descriptive

Cette méthode est utilisée comme alternative à la méthode du questionnaire pour évaluer le système de contrôle interne, car certaines personnes pensent que la méthode du questionnaire souffre de certains défauts, et parmi ces défauts, il y a le fait que les questions de la liste du questionnaire sont générales et inflexibles, et que là la longueur de la liste du questionnaire rend la tâche de répondre à ses questions fastidieuse Et la routine du sujet qui conduit à un manque de sérieux dans la réponse de la personne qui répond, et selon la méthode du mémorandum écrit, l'auditeur ou ses assistants écrivent un rapport descriptif sur les procédures liées au contrôle interne dans la mise en œuvre des différentes opérations, et sur la revue des informations et données entre les différents services, fonctions ou unités d'activité Cela se fait au travers d'entretiens avec les responsables de services et les collaborateurs, d'observations, de tests et demandes de renseignements, ainsi que par le biais de documents, de pièces comptables et d'autres documents utilisés dans l'institution.²

¹ <https://cgsp.ml/wp-content/uploads/2017/11/7-Evaluation-Controle-interne.pdf>, consulté le 27/09/2023

² https://www.oecd.org/mena/governance/Controle_interne_et_la_gestion_des_risques_en_Tunisie.pdf, consulté le 12/09/2023

1.3 Style d'organigramme

Les organigrammes sont une présentation graphique d'une activité spécifique ou d'un cycle d'opérations déterminé. Ces organigrammes permettent à l'auditeur d'évaluer les procédures de contrôle interne de manière succincte et dans un délai relativement court. Les organigrammes se distinguent de la méthode descriptive et de la méthode des listes d'arpentage en ce qu'elles montrent de manière simple le déroulement des opérations entre les parties du système. Elle explique également les moyens utilisés pour saisir et extraire les données manuellement, automatiquement ou électroniquement, ainsi que les dispositifs d'entrée et de sortie dans le cas de systèmes automatisés. Les symboles utilisés dans la préparation des cartes d'audit diffèrent des symboles utilisés dans la préparation des cartes de procédures.¹

2. Etapes d'évaluation du dispositif de contrôle interne

L'auditeur peut étudier et évaluer le système de contrôle interne de l'établissement en trois étapes :

2.1 Étape comprendre le système de contrôle interne

L'auditeur doit avoir une connaissance suffisante du système de contrôle interne « système comptable et méthodes de contrôle » en interrogeant les personnes aux différents niveaux de l'établissement, ainsi qu'en se référant aux documents décrivant ce système et les différentes fonctions de l'établissement, en utilisant des méthodes d'évaluation du système de contrôle. Questionnaire, synthèse de rappel, rapport descriptif...".

2.2 L'étape d'identification des risques de contrôle

La deuxième étape du processus d'évaluation du système de contrôle consiste à identifier les risques de ce système, dans laquelle l'auditeur identifie les faiblesses et les forces de ce système, sur la base des normes, principes et lois applicables.

2.3 Étape de test de conformité

Cette étape vise à s'assurer que les procédures de contrôle interne sont appliquées telles que précisées dans le dispositif, à travers un ensemble de tests réalisés par l'auditeur interne, représentés dans la revue documentaire des opérations, la vérification des soldes des comptes, l'observation des actions des collaborateurs lors de la mise en œuvre processus et la direction

¹ <https://www.cairn.info/dscg-3-management-et-contrôle-de-gestion--9782311404333-page-25.htm/consulter15/09/2023>

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

de L'établissement invite les employés à respecter ces procédures, à les former et à définir précisément leurs responsabilités¹

3. La responsabilité des teneurs de comptes dans l'évaluation du dispositif de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est composé d'un contrôle comptable, d'un contrôle administratif et d'un contrôle interne, il existe donc un désaccord sur l'étendue de la responsabilité du gouverneur comptable : inclut-elle tous les aspects du contrôle interne ou porte-t-elle sur certains aspects et pas sur d'autres ? Le contrôle interne et comptable uniquement parce qu'il est lié aux modalités de préservation des actifs du projet. Quant au contrôle administratif, il n'est pas inclus dans les travaux de l'audit externe, étant donné qu'il n'est pas lié aux aspects financiers, tandis qu'un autre groupe d'experts-comptables considère que l'expert-comptable est chargé d'examiner et d'évaluer l'ensemble du système de contrôle interne, à commencer par celui-ci. Administratif car l'ensemble des moyens de contrôle interne représente une unité cohésive élaborée par l'administration pour assurer le bon fonctionnement du projet.

Il ne fait aucun doute qu'étendre la responsabilité du chargé de clientèle à toutes les questions liées aux moyens de contrôle dans le projet rend son travail une tâche fastidieuse et épuisante, d'autant plus qu'il y a des matières dans lesquelles il peut ne pas être spécialisé. un impact clair sur les aspects internes du projet, comme le suivi de la mise en œuvre du budget prévisionnel

Comme nous l'avons indiqué précédemment que le système de contrôle interne comprend le contrôle comptable, le contrôle financier et le contrôle interne, la responsabilité d'un gouverneur à l'égard de ces systèmes se traduit par :

3.1 Contrôle comptable

Le commissaire des comptes est responsable du système de contrôle comptable, car il est lié au processus d'audit, à l'exactitude des données comptables dans les livres, à la mesure dans laquelle on peut s'y fier et à la mesure dans laquelle les états financiers indiquent la situation financière réelle de l'établissement pour l'exercice comptable examiné. En outre, il doit protéger les actifs monétaires de l'établissement contre les détournements et les manipulations, et découvrir les erreurs. Le gouverneur des comptes doit porter une attention particulière à ce système car il a un intérêt fondamental. Impact sur le processus d'audit

¹ <https://cgsp.ml/wp-content/uploads/2017/11/7-Evaluation-Contrôle-interne.pdf> P.7/consulterle18/09/2023

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

prospectif. Par conséquent, les normes d'audit externe ont clarifié la compréhension du système comptable et du système de contrôle interne dans le but de planifier le processus d'audit et d'identifier la conception du système comptable et son mode de fonctionnement. Le gouverneur des comptes doivent acquérir une compréhension du système comptable diagnostiquer et comprendre¹ :

- Comment ces opérations ont été initiées.
- Les pièces comptables importantes, les pièces justificatives et les comptes inclus dans les états financiers.
- Mode de traitement des états comptables et financiers.

3.2 Le contrôle administratif

L'auditeur n'est pas responsable de l'étude et de l'évaluation du système de contrôle administratif de l'installation examinée, et n'est responsable que des questions qui ont un impact clair sur les aspects financiers du projet, telles que l'exécution du budget prévisionnel, car obligeant l'auditeur à examiner le contrôle administratif élargira ses responsabilités et leur imposera une lourde charge.

3.3 Système de contrôle interne

Le commissaire des comptes est responsable de l'examen et de l'évaluation des systèmes de contrôle interne, et il est connu que le système de contrôle interne est le système de contrôle et de contrôle des opérations quotidiennes de l'établissement, ce qui conduit à l'achèvement et à la validation du travail de tout employé. Par un autre employé, car cela conduit à la découverte d'erreurs et de fraudes et de détournements de fonds, et que le gouverneur comptable est chargé de découvrir les erreurs, les fraudes et les détournements de fonds, il est donc considéré comme responsable de l'examen du système de contrôle interne.²

4. Évaluation finale du système de contrôle interne

Après avoir parcouru les étapes de bonne évaluation du contrôle interne par le gouverneur des comptes, ce dernier procède à une appréciation finale comme suit :

4.1 Réalisation de l'évaluation finale du système de contrôle interne

L'auditeur procède à l'évaluation finale du système de contrôle interne de l'établissement à la lumière de son évaluation initiale de ce système et des résultats des tests de conformité aux

¹ <https://cgsp.ml/wp-content/uploads/2017/11/7-Evaluation-Contrôle-interne.pdf> P.7/consulter le 18/09/2023

² WEJDAN ALI AHMED, Le rôle du contrôle interne et de l'audit externe dans l'amélioration de la performance de l'institution, Mémoire de Master, Université d'Alger 3, Algérie, 2009/2010, p. : 34.

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

politiques et procédures de contrôle. Sur la base de cette évaluation finale, l'auditeur peut juger deux éléments de l'audit, qui sont les suivantes :

- Déterminer la quantité d'éléments probants détaillés relatifs aux soldes des états financiers qui doivent être obtenus, et cette quantité est d'une importance majeure pour le processus d'audit.
- Identifier les faiblesses du système qui doivent être signalées à la direction de l'établissement, et cette décision est considérée comme l'un des résultats du processus de test du système de contrôle interne, par lequel l'auditeur doit, lorsqu'il découvre des faiblesses spécifiques et importantes, notifier la direction de l'institution par écrit à travers un rapport contenant des recommandations nécessaires et appropriées. Pour éliminer ces faiblesses lors de la mise en œuvre.

Le système se caractérise par une bonne organisation interne, qui montre et définit clairement les éléments suivants :

- La fonction et la responsabilité de chacun dans l'entreprise, si possible sous forme écrite, compréhensible par tous.
- Un système qui donne les licences nécessaires et surveille toutes les opérations sous la forme de procédures et de méthodes de travail à suivre lors de la réalisation de chacune des opérations effectuées par le correspondant, ainsi que la manière de les traiter et de les saisir dans les informations système.
- Pour atteindre les objectifs du système de contrôle interne et mettre en œuvre son contenu, il doit y avoir des employés hautement qualifiés et sincères au travail qui croient que l'atteinte des objectifs par ce dernier est d'atteindre leurs objectifs.

4.2 Rapport sur l'efficacité du système de contrôle interne

L'American Society of Certified Public Accountants a joué un rôle actif dans le développement de l'intérêt pour le contrôle interne et l'établissement de rapports sur son efficacité, par le biais de normes d'audit imposant aux titulaires de comptes une obligation professionnelle d'acquiescer une compréhension complète de la structure de contrôle interne, qui comprend l'environnement de contrôle, le système comptable et les procédures de contrôle. Par conséquent, l'auditeur est tenu de préparer un rapport sur l'affirmation de la direction concernant l'efficacité du système de contrôle interne, mais après avoir évalué les éléments probants obtenus, la direction préparant sa confirmation sous la forme d'un rapport séparé ou d'une lettre adressée au commissaire aux comptes.

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

Il y a plusieurs avantages à examiner les revues du système de contrôle interne, dont notamment :

- Augmentation de la confiance dans les registres comptables, en se fiant aux données qu'ils contiennent, ce qui réduit la portée des tests effectués par l'auditeur externe.
- Réduction de la probabilité de ne pas détecter de déficits ou de détournements d'actifs au sein de l'entreprise.
- Identification des types de données qui peuvent être dissimulées dans les états financiers.
- Étude des facteurs qui influencent les erreurs substantielles.
- Conception de tests visant à enquêter sur l'efficacité des soldes des états financiers.¹
-

Conclusion

À la lumière des informations présentées dans ce chapitre, plusieurs conclusions peuvent être tirées. Il est essentiel que le commissaire aux comptes dispose des conditions adéquates pour entreprendre des actions et des procédures visant à évaluer le système de contrôle interne électronique. La mission principale de l'auditeur consiste à vérifier l'exactitude et l'intégrité des données financières et comptables, afin de fournir une évaluation technique impartiale de la représentation financière de l'entreprise. De plus, nous avons pris conscience de l'importance du contrôle interne et de la nécessité d'avoir un système de contrôle interne efficace garantissant le respect des politiques et des lois établies par la direction.

Dans le prochain chapitre, notre objectif sera d'appliquer les connaissances théoriques que nous avons acquises à des situations réelles. Cela sera réalisé à travers une étude de cas du groupe Cosider, en mettant particulièrement l'accent sur la branche **COSIDER ALREM**. Notre but est d'évaluer dans quelle mesure les aspects théoriques de ce sujet correspondent aux pratiques concrètes au sein de l'institution. Ainsi, nous chercherons à combler le fossé entre la théorie et sa mise en pratique, en mettant en lumière les implications réelles du contrôle interne efficace et le rôle de l'auditeur dans la garantie de l'exactitude financière et de la conformité.

Dans la continuité de notre analyse, il est crucial de souligner que le rôle du commissaire aux comptes revêt une importance capitale dans l'environnement économique et financier actuel. Il s'agit d'un garant de la transparence et de la fiabilité des informations financières, ce qui est essentiel pour les investisseurs, les actionnaires et les parties prenantes de l'entreprise. À

¹ Document Contribution à l'étude des faiblesses du système de contrôle interne P.230

Chapitre II : Fondamentaux du système de contrôle interne

mesure que les entreprises évoluent vers des systèmes de contrôle interne électronique de plus en plus sophistiqués, il est impératif que les auditeurs restent à la pointe de la technologie pour s'acquitter de leurs responsabilités de manière efficace.

La prochaine étape de notre parcours consiste à plonger dans la réalité opérationnelle de l'entreprise **COSIDER ALREM** au sein du groupe Cosider. Cette étude de cas permettra d'illustrer de manière concrète comment les principes théoriques que nous avons abordés dans ce chapitre sont mis en œuvre. Nous explorerons les défis, les succès, et les leçons apprises, offrant ainsi un aperçu concret de la façon dont le contrôle interne et l'audit financier s'entrelacent dans la gestion quotidienne des entreprises.

En examinant de plus près le fonctionnement de **COSIDER ALREM**, nous serons mieux préparés à appréhender les nuances de la théorie dans la pratique, ce qui contribuera à former des auditeurs et des professionnels.

Chapitre III
L'IMPACT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES DANS LA
DETECTION DE LA FRAUDE
COMPTABLE :
UNE ETUDE DE CAS DE GROUPE
(COSIDER ALREM) ROUIBA

Section 1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE COSIDER ALREM

1 - Historique :

- COSIDER ALREM a été créée en 1995 sous le statut d'une EPE/Spa avec un capital de cinq (05) Millions de dinars pour assurer à travers l'unité de Blida et les deux unités de M'Silla, les missions :
 - Maintenance et rénovation des matériels de travaux publics de transport, de manutention et de transformation d'énergie (groupe électrogène),
 - Commercialisation des pièces de rechange,
 - Travaux d'usinage et de fabrication mécanique.
- **1999** : Création de l'Unité de Rénovation d'Organes de Rouïba ; la rénovation d'organes étant auparavant dévolue à l'Unité de Blida.
- **2000** : Restructuration de COSIDER ALREM à travers les deux (02) mesures suivantes :
 - Création statutaire de l'activité location des matériels de travaux publics.
 - Augmentation du capital social qui passe de cinq (05) Millions à trois cent cinq (305) Millions de dinars.
- **2001** : Fermeture de l'unité de rénovation des véhicules industriels de M'Silla
Et transfert de ses activités à l'unité de rénovation des matériels de travaux publics de M'Silla.
- **2002** : Engagement dans la démarche qualité pour la certification de l'entreprise à la norme internationale ISO 9001 versions 2000.
- **Décembre 2004** : L'organisme international de certification a décerné à Cosider/ALREM Le certificat attestant que son système de management de la qualité est certifié à la norme ISO 9001/2000.
Il faut préciser que COSIDER/ALREM s'est engagée dans une démarche managériale volontaire qui a abouti à la certification à la norme ISO 9001/2000 dont le principal objectif est l'amélioration continue de la performance.
- **2005** : L'entreprise a élaboré un programme de mise à niveau qui a abouti à la mise en œuvre d'actions qui concourent à la promotion de la compétitivité industrielle et a pu bénéficier des aides financières de la part du fonds de promotion de la compétitivité industrielle géré par le ministère de l'industrie.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

- **2006** : Cosider/ALREM s'est attelée à développer son système de management hygiène, santé, sécurité au travail en engageant le processus de certification à la norme OHSAS 18001/1999 ainsi que son système de management environnemental à la norme ISO 14001/2004.
- **Mai 2007** : Démarrage effectif de l'activité location des matériels de travaux publics.
- **Décembre 2007** : Cosider/ALREM a obtenu la certification de son système de management environnemental à la norme ISO 1401/2004 ainsi que celui de l'hygiène, santé, sécurité au travail à la norme OHSAS 18001/1999.
- **Octobre 2008** : La norme OHSAS 18001/1999 étant abrogée, ALREM est certifiée à la norme OHSAS 18001/2007.

L'action en faveur de la promotion des mesures de prévention des accidents s'étend à l'ensemble des activités et des sites de la Filiale.

La démarche management environnemental dénote une préoccupation de l'entreprise, notamment en ce qui concerne :

- La conformité aux exigences légales et réglementaires, le respect des lois et autres accords particuliers applicables à ses activités.
 - La collaboration avec les instances compétentes dans le domaine de l'environnement.
 - La prévention des risques d'accidents et de pollution par la mise en place de procédures appropriées.
 - La communication à l'ensemble du personnel de la politique environnemental, de ses objectifs et de ses directives.
- **Mai 2009**, Démarrage du centre de formation, situé à M'silla, de conducteurs d'engins et du personnel de maintenance sur chantier.
 - **2010** : Certification de l'entreprise au Système de Management Intégré (SMI) avec l'organisme SGS. (Norme 9001- version 2008 ; Norme 14001-version 2004 ; Norme 18001-version 2007).

2 - Domaines d'activité

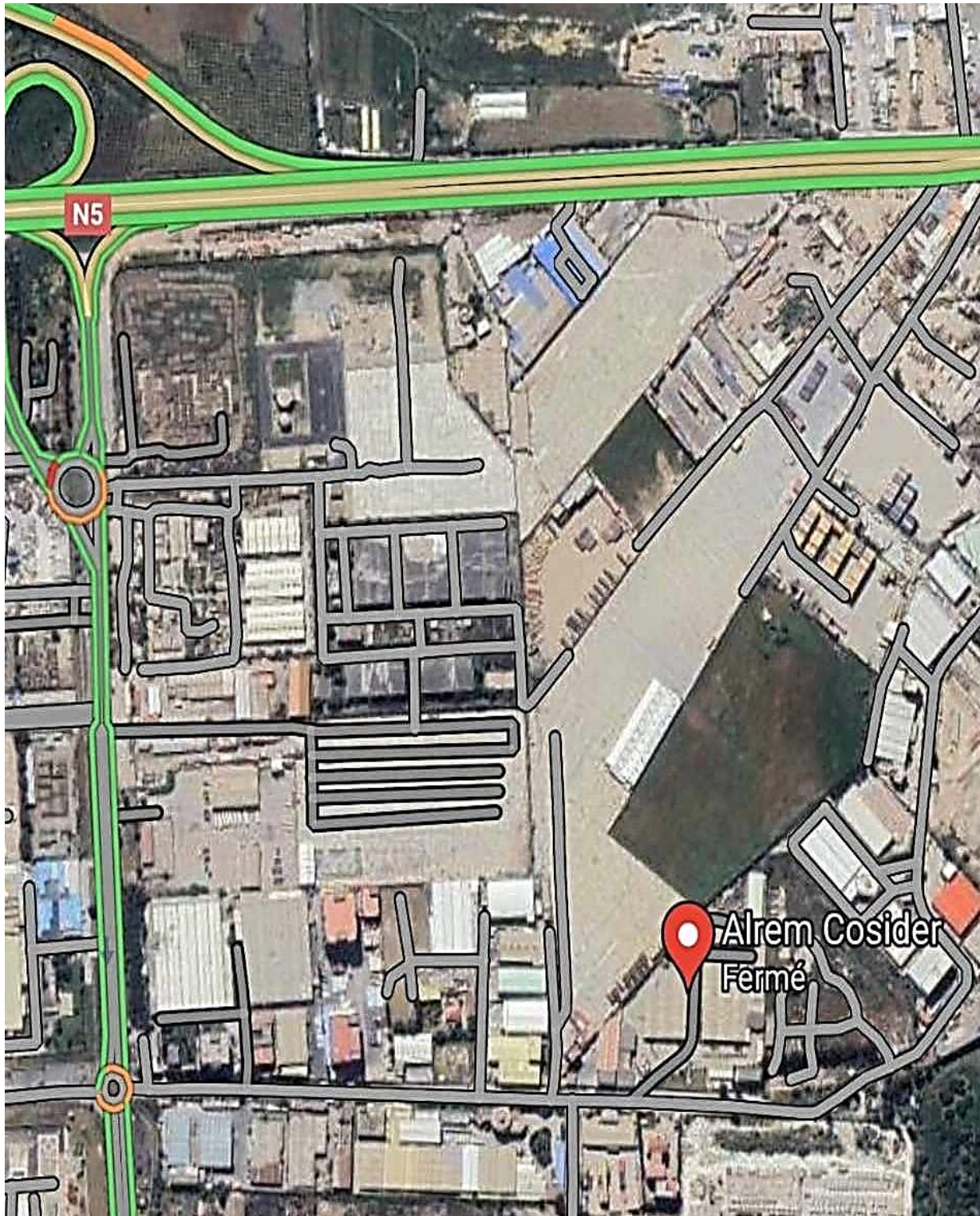
Le métier de base de l'entreprise est la maintenance et la rénovation de matériels de travaux publics, de transport et de manutention.

Deux activités qui sont l'usinage/fabrication mécanique et la commercialisation de la pièce de rechange viennent en soutien au métier de base.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

Dans le cadre de la diversification de ses activités, l'entreprise a investi le créneau de la location des engins des travaux publics, des matériaux de transport et de manutention.

L'activité formation de conducteurs d'engins et du personnel de maintenance sur chantier a été rendu nécessaire pour élever la compétence de ces personnels et diminuer ainsi les immobilisations des matériels par une meilleure utilisation et l'entretien préventif.



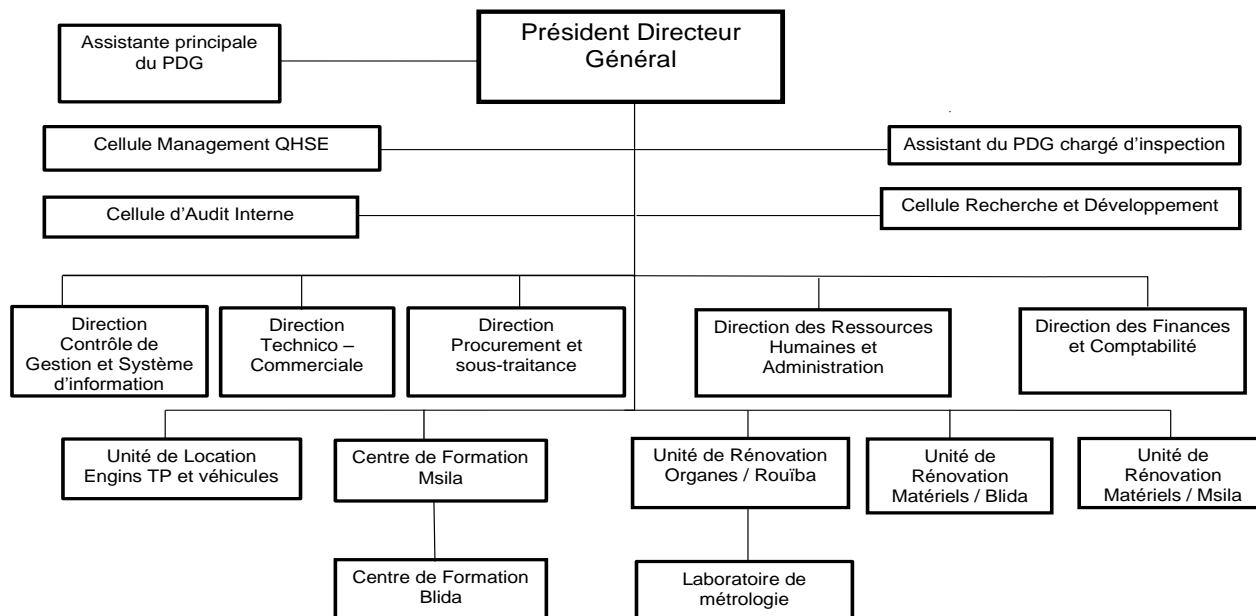
L'entreprise COSIDER ALREM est située dans la zone industrielle ROUIBA, ce qui en fait un emplacement stratégique à proximité de la Route Nationale 5 et de l'autoroute Est-Ouest. Vous pouvez trouver sur Google Maps sur ce lien : <https://maps.app.goo.gl/pTminUkmAqya8Zd3A>

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

La structure organisationnelle de l'entreprise COSIDER ALREM

ORGANIGRAMME 2023

Alrem
cosider/كوسيدار



Dans le chapitre deux nous allons analyser et diagnostiquer la motivation au sein de COSIDER/ALREM, à travers une enquête que nous avons menée avec les employés.

2.1 Enquête sur la motivation à COSIDER ALREM

D'après notre constat sur l'état de la motivation dans l'entreprise étudiée, une politique formalisée de motivation n'existe pas au niveau de COSIDER ALREM. Néanmoins avec les primes classiques qui existent dans la plupart des entreprises Algériennes (P.R.I, P.R.C, Prime d'encouragement, bénéfice ...Etc.) Et les avantages attribués aux cadres supérieurs (location de logement, véhicule de service, téléphone.....etc.) nous pouvons dire que l'entreprise peut utiliser ces moyens disponibles pour motiver les salariés bien que leur effet disparaît rapidement dans les mois qui suivent l'acquisition de ces primes et de ces avantages.

S'il est vrai que certaines motivations sont largement partagées (Primes, besoin de reconnaissance) il n'en demeure pas moins que chaque personne a un profil motivationnel qui lui est propre.

La satisfaction ou non de ses motivations va déterminer son degré d'engagement et sa motivation au travail.

De ce constat et avec les résultats des questionnaires distribués et renseignés auprès des salariés de la direction Générale de **Cosider/ALREM** nous avons pu aboutir à quelques remarques et observations sur la motivation des salariés.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

Une notification uniforme de la prime de performance attribuée par les responsables à l'ensemble de leurs collaborateurs à un impact désastreux sur la motivation des salariés, Pour les responsables, c'est une façon de préserver la paix sociale mais pour les salariés qui ont fourni un effort supplémentaire ou tout simplement qui ont réalisé un bon travail, ils vont être démoralisés puisque leur effort ne sera pas reconnu par rapport aux autres et peu importe leurs rendements, ils auront la même note que tous les collègues.

Il est à signaler que la formation n'est pas perçue comme un moyen de motivation par la direction générale de **Cosider /ALREM**, qui voit dans cette dernière, d'un côté, un moyen d'élever le niveau de compétence de ses salariés et, d'un autre côté, pour répondre à une obligation légale qui est l'allocation de 1% de la masse salariale pour la formation, De leur côté les salariés considèrent la formation comme un moyen pour accéder à une promotion ou tout simplement pour ajouter un diplôme dans la case réservée à la formation dans leur CV.

Concernant l'intéressement, il est devenu un facteur de démotivation pour le personnel d'exécution et de maîtrise. Il est ressenti par ces derniers comme une source de non-équité puisqu'il est calculé par rapport au salaire soumis à cotisation de chaque salarié.

Concernant les méthodes de motivation non matérielle sont inexistantes dans l'entreprise. Les tâches journalières sont données directement du chef de section vers celui qui exécute sans briefing durant lequel on donne les consignes particulières pour la journée. Cette fonction simple d'organisation s'enrobera volontiers d'un discours moralisateur où, à grand renfort de principes éthiques : (« qualité », « Service client »). L'exécution se fait également sans débriefing en fin de journée pour féliciter un travail bien fait.

Nous avons aussi pu constater des cas où la personne dispose de compétences nécessaires pour occuper un poste plus gradé et qui nous dit qu'elle n'est pas forcément performante si elle ne fait pas quelque chose qui l'intéresse et la motive.

Afin de renforcer notre enquête sur la motivation à **COSIDER/ALREM** nous avons choisi d'adresser un questionnaire pour les employés de la direction générale de la société.

Cette dernière comporte un effectif de 73 employés réparties en 52 cadres, 17 maîtrises et 4 exécutions.

Le questionnaire compte vingt-deux questions différentes, dix-sept questions fermées avec des choix de réponses et cinq questions ouvertes où l'employé doit argumenter sa réponse.

Le questionnaire a été distribué sur un échantillon d'employés calculé d'après la grille de Jean Bernard MONTIS.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

L'analyse des réponses au questionnaire recueillies auprès de l'échantillon ciblé figure au chapitre qui suit ainsi que les suggestions et les recommandations qui en découlent :

- Le manque de confiance envers les responsables quant à leur objectivité et leur sens d'équité.
- Le pessimisme et la sensation d'injustice et l'absence d'équité chez les agents d'exécution et les agents de maîtrise.
- La politique de l'égalitarisme au lieu de l'équité utilisée par les responsables pour préserver la paix sociale a un impact désastreux sur la motivation puisque peu importe votre rendement vous aurez la même note ou la même prime que celui qui ne fait rien.
- Les salariés qui se sentent lésés ont tendance à trop s'absenter, pour eux c'est une façon de riposter et se rebeller contre leur responsable.
- La totalité des salariés qui bénéficient des périphériques de la rémunération (formation, véhicule de service...etc.) ont affirmé l'importance de ces derniers et leur impact sur leur motivation.
- La totalité des salariés considèrent la promotion comme un droit, ce qui reflète une maturité et une assurance en soi vue leur compétence et leur expérience professionnelle.

3 Recommandations :

Après l'analyse des questionnaires, nous avons pu retenir ces quelques recommandations qui, d'après nous, peuvent aider les décideurs de l'entreprise de **Cosider/ALREM** à éliminer les actes qui ont un impact négatif sur la motivation des salariés.

Pour plus de précisions nous allons répartir les recommandations en deux catégories, la première concerne l'aspect matériel et la deuxième l'aspect immatériel.

a) Recommandations sur l'aspect matériel :

- 1- Bannir la politique de l'égalitarisme et avantager celle de l'équité en ce qui concerne la notation, l'évaluation, la promotion pour l'ensemble des salariés. L'équité pour un salarié ou une récompense sont jugées par comparaison avec les salaires et les récompenses des autres personnes.

Nous avons cru que ces comparaisons étaient faites seulement avec des collègues d'un rang proche du sien ; en fait ce n'est pas toujours le cas. Une enquête récente montre l'importance du jugement d'équité porté sur la distribution des salaires et des primes à des catégories professionnelles très variées.

Cette étude décrit bien les effets négatifs du sentiment d'être Injustement traité.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

- 2- Instaurer un système de notation basée sur les résultats pour les postes à caractère technique et administratif puisque la nature du travail de ces catégories est difficile à chiffrer.
- 3- Étudier la possibilité de renégocier la méthode de calcul de la prime de bénéfice vu l'impact négatif de la méthode actuelle sur la motivation des salariés.
- 4- La mise en œuvre d'un système de récompense au mérite ou par exemple instaurer un système d'octroi de médaille lors des cérémonies annuelles pour les travailleurs ayant effectué des actions qui ont fait évoluer l'entreprise. Cette médaille peut être reconvertie en une prime monétaire.

b) Recommandations sur l'aspect non-matériel :

- 1- La communication interne :

La définition d'objectifs ne sert à rien si ces derniers ne sont pas connus et partagés et acceptés, de plus le salarié aura l'impression qu'il est associé dans le travail ce qui développera l'estime de soi puisque la décision de faire des efforts (la motivation) est déterminée par la représentation qu'a l'individu des résultats de ses efforts.

- 2- Réunions matinales d'accueil (Briefing) :

On y donne des consignes particulières pour la journée ou l'on essaie de galvaniser les énergies en rappelant des records antérieurs à battre, un concurrent qu'il faut vaincre ; ces réunions sont bien acceptées du personnel qui y voit une manifestation de l'intérêt que lui portent ses supérieurs et qui jouent volontiers le jeu.

- 3- Rechercher l'adhésion des salariés :

Pour booster la motivation des salariés, il est indispensable de mettre en adéquation les aspirations des salariés avec les conditions de travail et d'organisation pour un rendement optimal.

L'organisation compte sur la maintenance dans ses opérations quotidiennes de manière permanente, sur de nombreux appareils électroniques représentés par l'ordinateur et ses accessoires, en plus de programmes auxiliaires qui accélèrent son travail et le complètent avec la précision requise.

Section 02 : ORDINATEUR ET SES ACCESSOIRES

Les départements de l'organisation s'appuient principalement sur l'ordinateur pour accomplir leur travail. Chaque département dispose d'un ordinateur de bureau ou portable, en plus d'une imprimante et d'une batterie externe, afin que l'organisation puisse sauvegarder les informations en cas de panne de courant.

Y sont également connectés via des réseaux de communication filaires internes. Les communications externes le relient au monde extérieur, et certains des appareils utilisés par les intérêts de l'organisation comprennent :

Tableau (02-02) : Appareils électroniques utilisés dans l'organisation

Le nom de l'appareil	Type de périphérique
Micro-ordinateur HP complet	Des ordinateurs
Micro-ordinateur HP Pavillon p6325y	
Dell XPS 13-9350	
Dell XPS 13-9350	Imprimantes
Epson l340	
Onduleur UPS-500 VA	Autres appareils
Onduleur 500 VA	

Source : Préparé par les étudiants à partir de documents fournis par le secrétariat de l'établissement étudié

1- Logiciel

L'organisation s'appuie sur plusieurs logiciels et systèmes d'exploitation dans ses différents appareils, et nous essaierons de les résoudre comme suit :

1.1 Les systèmes d'exploitation

L'organisation s'appuie sur le système d'exploitation « Windows » sur la plupart de ses ordinateurs existants, et après avoir demandé la raison du choix de ce système en particulier, on nous a répondu que la raison était principalement En raison de la rapidité de ce système et de sa facilité d'utilisation par les employés, en plus de la compatibilité de tous les logiciels utilisés au niveau de l'organisation avec ce système.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

1.2 les programmes généraux

Les intérêts de l'organisation dépendent d'un programme de traitement de texte pour rédiger la correspondance, les décisions et les annonces, et cela est dû à la facilité de son traitement, en plus de l'utilisation d'un autre programme pour traiter les tableaux destinés à préparer les factures du Département du Commerce.

Également utilisé en comptabilité et en audit, car il aide au calcul et à l'application d'équations comptables. Il est également utilisé en s'appuyant sur certains programmes de traitement d'image pour concevoir des publicités et des logos, tandis que l'organisation s'appuie sur le stockage de certains fichiers et sur leur protection contre la perte sur un disque dur externe.

Il utilise également des programmes dédiés à la protection contre les virus et au maintien de la sécurité des informations.

1.3 les programmes de comptabilité

Ces programmes sont ceux qui sont spécifiquement utilisés dans le service comptable et concernent la comptabilité et la gestion des opérations financières, et ils sont les suivants :

A. Programme pc compta

COSIDAR ALREM Corporation a acheté un programme comptable spécial pour enregistrer ses opérations quotidiennes.

Ce programme s'appelle (Pc Compta) et a été programmé par la société de programmation (DLG).

Ce programme contient tous les types de livres quotidiens, en plus d'une balance de vérification et de grands livres pour tous les comptes.

Ce programme est utilisé pour enregistrer les opérations quotidiennes et enregistrer les données et les factures de l'entreprise, puis les traiter pour obtenir le résultat comptable en préparant les états financiers sur la base des données.

B. Programme de gestion des salaires

La mission de ce programme est de gérer les salaires des travailleurs en déterminant le salaire alloué à chaque travailleur, en enregistrant les mouvements des travailleurs et en préparant les déclarations de sécurité sociale en plus d'enregistrer la comptabilité des salaires.

C. Internet

La Fondation Cosider s'appuie la plupart du temps sur Internet pour sa communication externe, Ce réseau est également utilisé pour fournir les déclarations de sécurité sociale, en plus de la correspondance par courrier électronique.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

L'organisme s'engage également à envoyer ses employés suivre des formations pour les aider à maîtriser l'Utilisation des technologies de l'information

2 Le contrôle électronique dans COSIDER ALREM

Après avoir rencontré le gouverneur des comptes de la Société COSIDER ALREM et discuté avec lui du système de contrôle électronique de l'organisation, il nous a informé qu'il prenait plusieurs mesures pour évaluer le système de contrôle électronique interne de l'organisation, et tente d'identifier toutes les méthodes utilisées dans le processus de contrôle.

2.1 Des procédures de contrôle électronique dans COSIDER ALREM

Sur la base de notre longue discussion avec le gouverneur du COSIDER ALREM sur les mesures de contrôle électronique prises par l'organisation, nous avons conclu qu'elle se concentre sur plusieurs mesures de contrôle concernant les systèmes d'information visant à garantir que ce système est stable et sécurisé, ce qui sont les suivants :

2.1.1 Contrôle de l'accès aux données

Ce type de contrôle garantit qu'une information spécifique n'est accessible que par les salariés responsables concernés et qui relèvent de leur domaine de travail.

Ce contrôle se traduit par plusieurs procédures, parmi lesquelles :

- Déterminer les noms d'identification et les mots de passe et les distribuer aux employés de manière aléatoire. Les employés ne peuvent pas choisir leurs propres mots de passe pour éviter de créer des mots faciles à connaître pour les autres.
- Avertir les employés de ne pas divulguer leurs mots de passe et de continuer à les changer périodiquement
- Obliger les salariés à laisser leur identifiant lorsqu'ils n'utilisent pas l'ordinateur
- Annuler les mots de passe des employés transférés ou suspendus
- Déterminer les pouvoirs accordés aux salariés pour leur utilisation du système d'information.

2.1.2 Contrôle du stockage des informations

- - Utiliser des programmes qui permettent de récupérer les données en cas de perte
- - Réaliser les opérations de maintenance périodique des composants du système d'information
- - Effectuer des copies de sauvegarde des fichiers et des programmes dans des endroits autres que ceux où ils sont normalement utilisés.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

2.1.3 Surveillance du programme

Dans ce type, la validité des programmes est vérifiée en termes d'entrées, de fichiers, de traitements et de sorties, et cela se fait à travers plusieurs procédures, notamment :

- - S'assurer périodiquement que les personnes accédant au système sont effectivement des personnes autorisées
- - Concevoir un formulaire qui détecte automatiquement les erreurs pour réduire la taille des erreurs au minimum possible
- - Assurer l'intégrité des sorties sensibles et confidentielles et ne pas les transmettre à des utilisateurs non autorisés
- - Numéroté les documents de manière séquentielle pour découvrir toute lacune dans les données d'entrée.

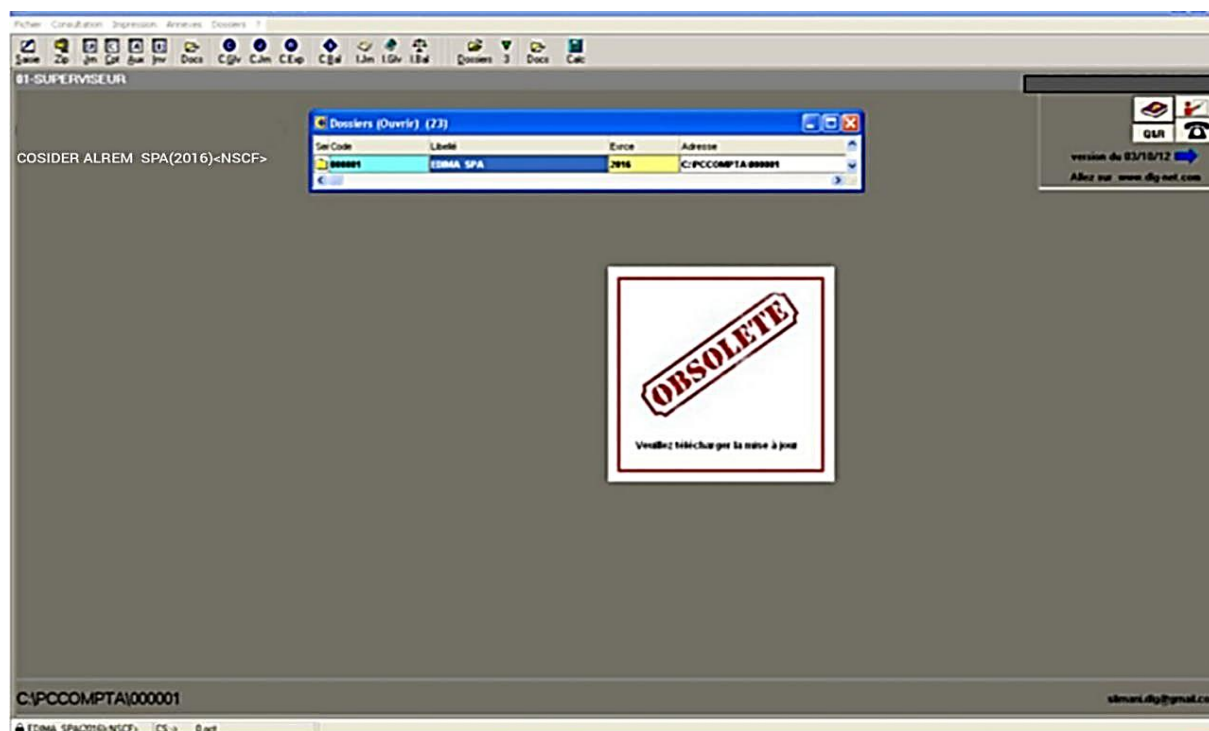
2.1.4 La surveillance électronique via un programme pc compta

Le CAC du Cosider a expliqué comment mettre en œuvre les procédures de contrôle électronique qui ont lieu dans l'organisation à l'aide du programme comptable (Pc **compta**)

Une explication simplifiée du programme de comptabilité pc compta

Pc Compta est le programme de base utilisé pour l'enregistrement comptable dans COSIDER, Par conséquent, nous expliquerons comment fonctionne ce programme :

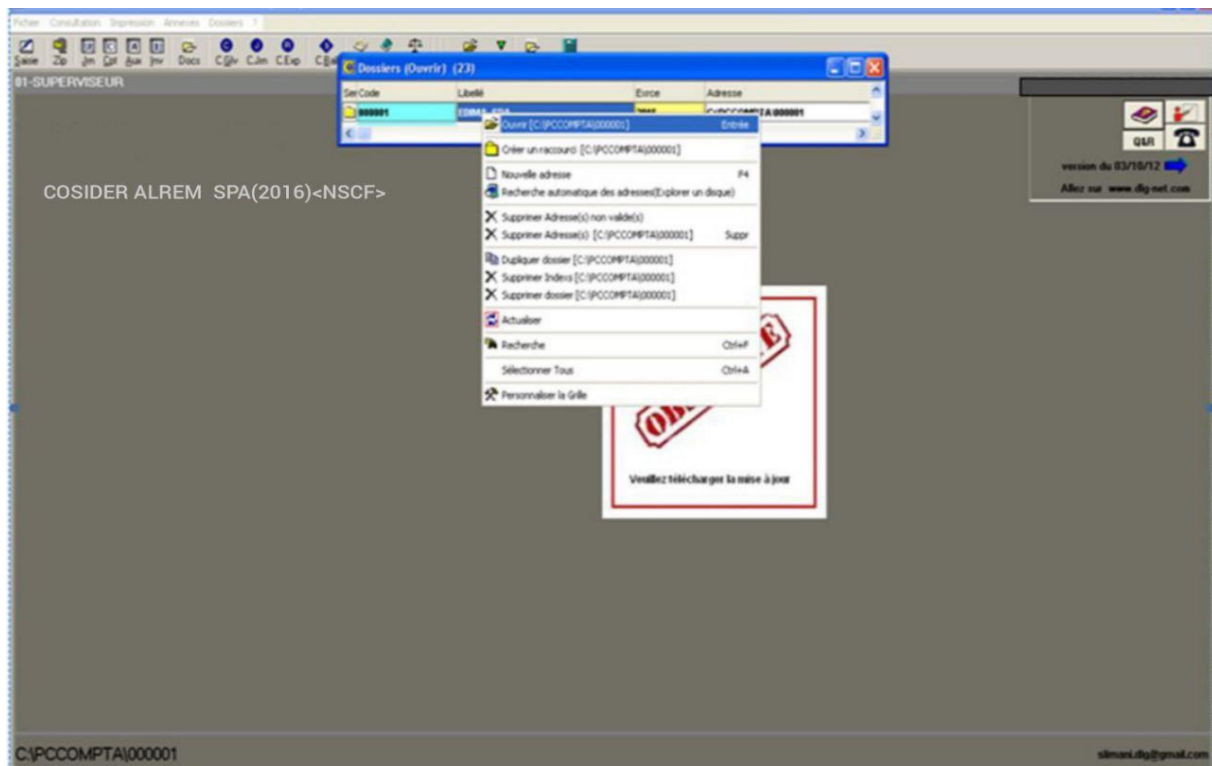
Fenêtre N° (01) : Fenêtre de sélection de l'exercice sur lequel travailler



Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

Le programme est ouvert par le comptable et passe ensuite à l'option Dossiers, après quoi une nouvelle fenêtre apparaît qui lui permet de choisir les dossiers répartis selon l'exercice sur lesquels travailler et examiner.

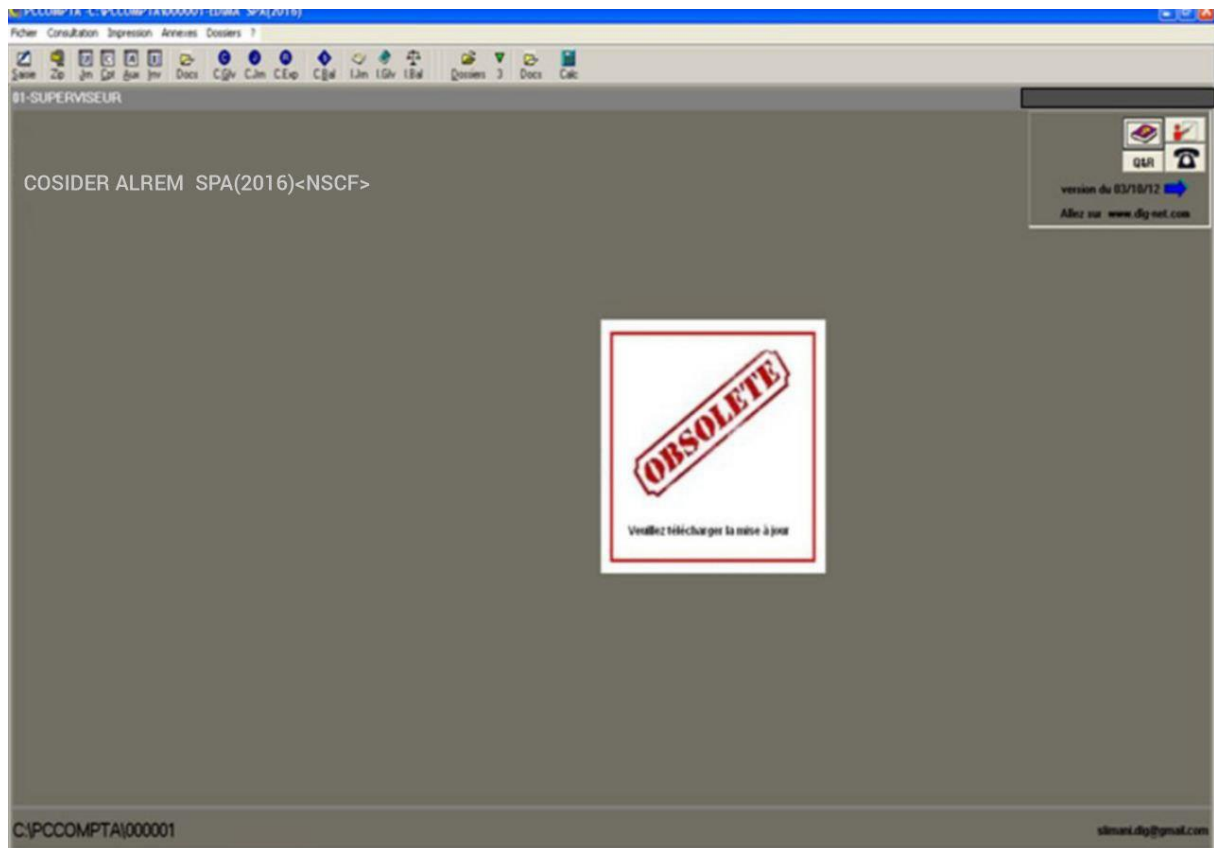
Fenêtre n° (02) : Options de modification du fichier :



Après l'apparition de la fenêtre des fichiers, nous pouvons accéder directement à un fichier en cliquant deux fois de suite sur le nom du fichier avec le bouton droit de la souris, ou nous pouvons afficher la liste des choix et des modifications de ce fichier en cliquant une fois sur le bouton gauche de la souris, où un menu déroulant apparaît qui offre à l'utilisateur plusieurs options, notamment :

- Ouvrir le fichier
- Créez un raccourci vers le fichier sur la page principale du programme pour en faciliter l'accès
- Rechercher de nouveaux fichiers sur l'ordinateur et les ajouter au programme
- Supprimer le fichier du programme
- Créez une copie du fichier

Fenêtre n° (03) : Fenêtre de saisie du fichier



Après avoir accédé au fichier sur lequel nous voulons travailler, un ensemble d'options nous apparaît dans la barre supérieure de la page principale du programme, où nous remarquons que les options suivantes apparaissent :

- Dossier
- Une Offre
- Imprimer
- Accessoires
- Dossiers

En plus de nombreuses autres options dans la barre qui apparaît sous la barre supérieure, elle permet à l'utilisateur d'effectuer plusieurs opérations et procédures qui facilitent le travail et donnent un accès rapide aux fonctions de base du programme, et ces options incluent :

- Enregistrement des entrées
- Enregistrez une copie de sauvegarde du fichier

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUBA

- Suivi de l'état des investissements
- Comptabilisation des amortissements
- Afficher le grand livre d'un compte
- Afficher les opérations enregistrées dans l'un des journaux auxiliaires
- Préparer la balance de vérification
- Préparer un tableau des comptes de résultats
- Afficher la calculatrice

Fenêtre n° (04) : Fenêtre de sélection du journal d'aide

The screenshot displays the 'PCCOMPTA SAISIE ECRITURES' software interface. A window titled 'JOURNAUX (Sélectionner) (11)' is open, showing a list of journals. The selected journal is 'VT VENTES'. The background window shows a grid of journal entries with columns for 'PECE', 'DATE', and 'COMPTE'. The 'VT VENTES' journal is highlighted in yellow.

CODE	LIBELLE	M.V.M. DEBIT	M.V.M. CREDIT	SLD. DEBIT	SLD. CREDIT
00	ouverture	158 689 389,18	158 689 389,18		
AC	ACHATS	414 884 255,67	414 884 255,67		
BO	BANQUE	366 552 127,99	366 552 127,99		
CONS	consommation				
CS	CAISE	17 669 746,84	17 669 746,84		
FC	FISCALITE 650	67 975 707,64	67 975 707,64		
JS	JOURNAL SPECIAL * ACHAT SANS FACTUR				
OD	OPERATION DIVERSE	837 331 790,99	837 331 790,99		
PA	PAE	576 031,50	576 031,50		
TR	TRANSPORT				
VT	VENTES	432 821 268,82	432 821 268,82		

Depuis cette fenêtre, l'utilisateur peut choisir l'un des journaux auxiliaires dans lequel enregistrer les écritures comptables, puisque l'on remarque ici que le programme comprend plusieurs journaux auxiliaires, parmi lesquels : journal des ventes, journal des achats, journal des salaires, journal des fonds, journal des opérations diverses. etc.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUBA

Fenêtre n° (05) : Fenêtre de saisie des inscriptions

PECE	DATE	COMPTE	AUXILIAIRE	REFERENCE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
1	00001	05/01/16	300	FAC 32037		2 500 000,00	
2	00001	05/01/16	401	F 0033	FAC 32037		2 500 000,00
4	00002	05/01/16	300	FAC 32038		2 541 000,00	
5	00002	05/01/16	401	F 0033	FAC 32038		2 541 000,00
7	00003	17/01/16	300	FAC 32063		2 500 000,00	
8	00003	17/01/16	401	F 0033	FAC 32063		2 500 000,00
10	00004	17/01/16	300	FAC 32064		2 500 000,00	
11	00004	17/01/16	401	F 0033	FAC 32064		2 500 000,00
13	00005	26/01/16	300	FAC 33095		2 500 000,00	
14	00005	26/01/16	401	F 0033	FAC 33095		2 500 000,00
16	00006	26/01/16	300	FAC 33096		2 500 000,00	
17	00006	26/01/16	401	F 0033	FAC 33096		2 500 000,00

300-Marchandises stocks ->(Soldé) Total (1 0) 15 443 000,00 15 443 000,00 Solde:

Débit | Écritures | Centralisation | Modèles de saisie | Comptes | Plan 04 | Vérification

Écriture AC-1-16

COMPTE 300 -Marchandises stocks Soldé

Lorsque l'utilisateur entre dans l'option Saisie et choisit le journal auxiliaire sur lequel il souhaite travailler, cette fenêtre apparaîtra devant lui, lui permettant d'enregistrer les écritures comptables de toutes les opérations qui se produisent dans l'organisation.

2.1.5 Surveillance électronique à l'aide du programme Pc compta

Le programme Pc compta contient plusieurs fonctionnalités qui aident l'utilisateur dans le processus de suivi de l'enregistrement comptable des transactions et garantissent automatiquement que l'enregistrement a été effectué de manière correcte et sans erreur.

Par conséquent, nous essaierons d'identifier certaines des fonctionnalités qui effectuent cette tâche :

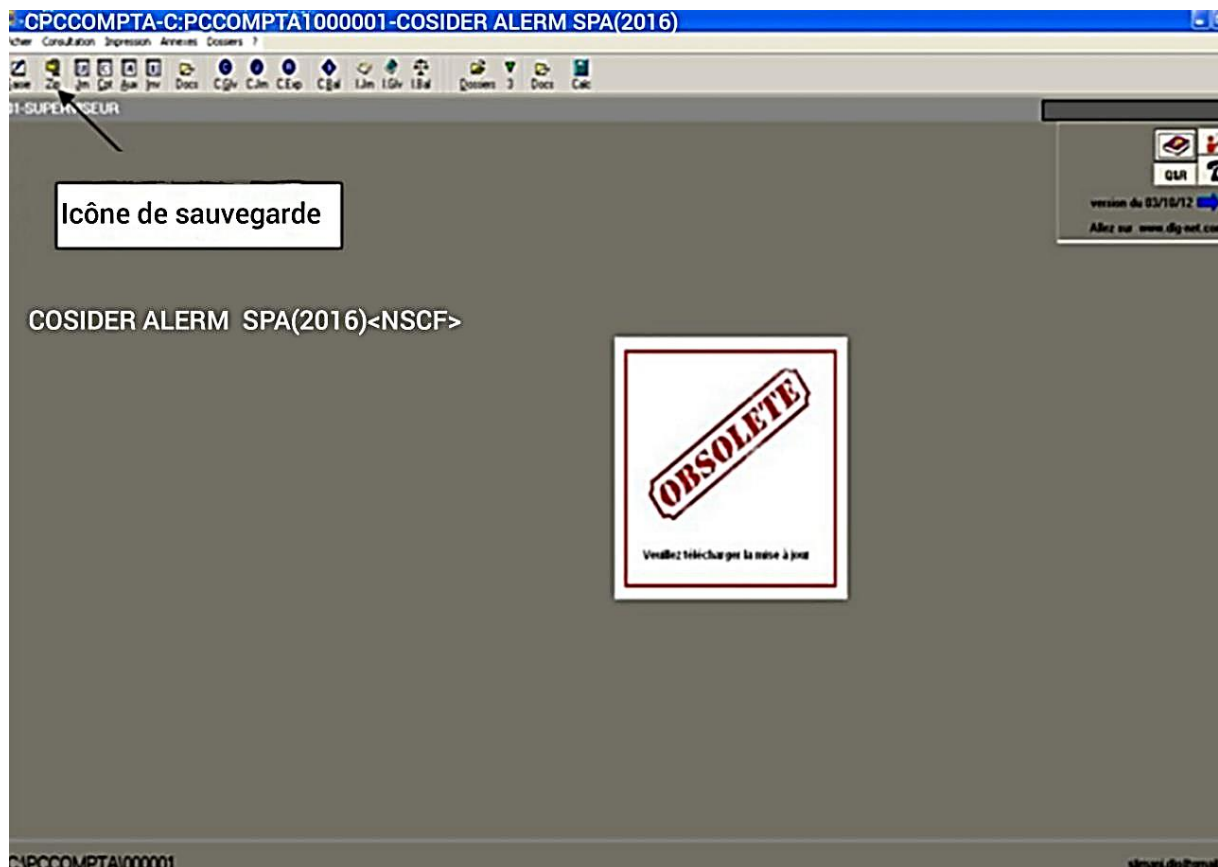
Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

a) A La fonction de sauvegarde

Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur de créer une copie de sauvegarde du fichier comptable pour un exercice financier spécifique et de sauvegarder ses données contre toute perte ou dommage.

Il est également possible de transférer cette copie sur un autre appareil et de travailler dessus, de la modifier et d'ajouter ou supprimer certaines données, car le comptable ne réalise qu'une copie de sauvegarde du fichier pour mener à bien le processus.

Fenêtre n° (06) : Fonction de sauvegarde

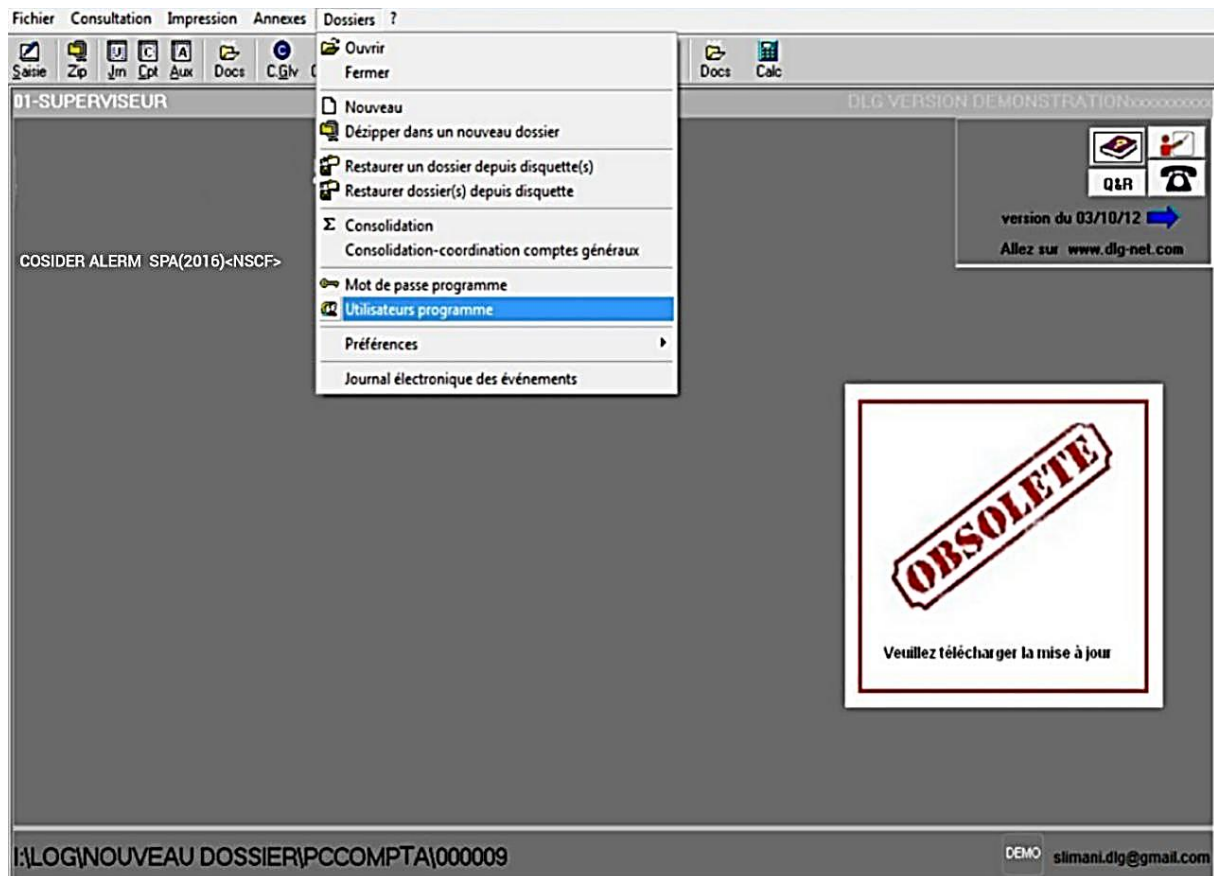


b) La fonction de protection

Le programme Pc compta à une fonctionnalité très importante, qui concerne la protection des données enregistrées contre le sabotage ou la falsification par les employés. Par conséquent, le programme permet de contrôler les pouvoirs des employés en spécifiant un compte spécial équipé d'un mot de passe pour chaque employé concerné par le travail sur le programme, et pour que cette fonctionnalité soit activée, vous devez d'abord vous rendre sur dossier. Dans la liste des options sur la page principale du programme, choisissez ensuite utilisateurs programme comme suit :

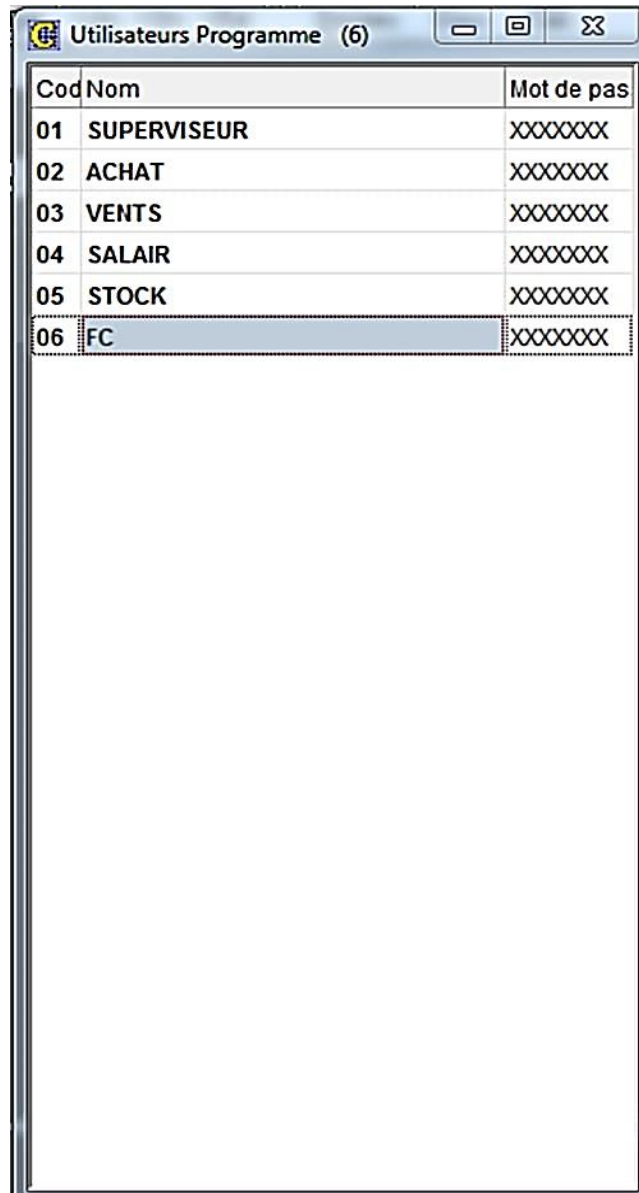
Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

Fenêtre n° (07) : Accéder aux paramètres des fonctionnalités de sécurité



Après avoir entré cette option, une liste des utilisateurs concernés par la saisie des données apparaîtra devant nous.

Fenêtre n° (08) : Fenêtre d'améliorations de la liste des utilisateurs



Cod	Nom	Mot de pas
01	SUPERVISEUR	XXXXXXX
02	ACHAT	XXXXXXX
03	VENTS	XXXXXXX
04	SALAIR	XXXXXXX
05	STOCK	XXXXXXX
06	FC	XXXXXXX

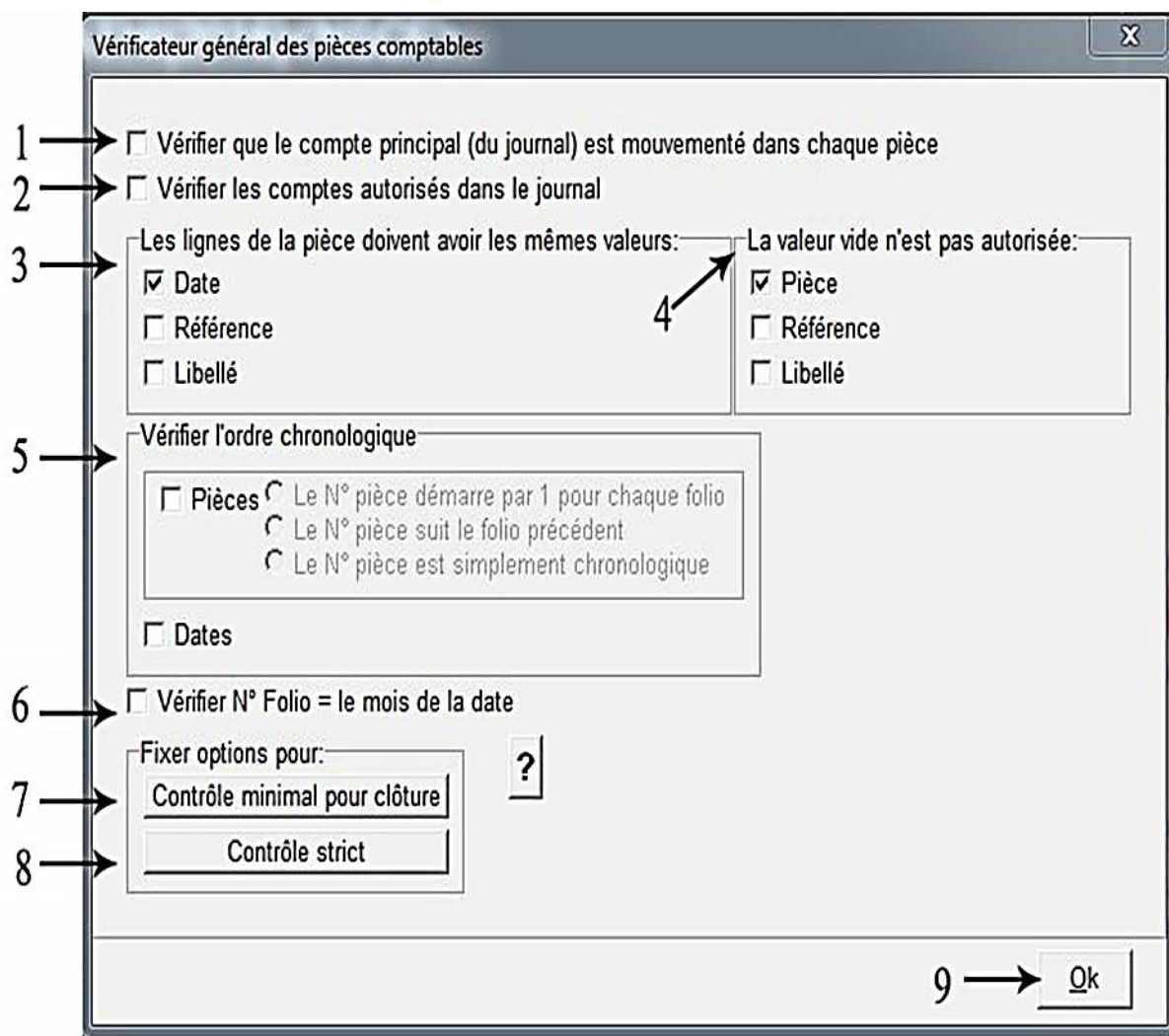
Nous notons qu'il existe six types d'utilisateurs impliqués dans la saisie des informations dans le programme, et chacun d'eux dispos de son propre numéro secret afin de protéger son travail contre le sabotage ou la falsification. Ces comptes sont les suivants :

- SUPERVISEUR : L'utilisateur principal qui contrôle le programme et les droits des autres utilisateurs.
- ACHAT : Un compte destiné au Service des Achats, à partir duquel il peut effectuer l'enregistrement comptable uniquement pour les factures d'achat.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

Pour accéder à la fenêtre de contrôle des pièces comptables, il faut d'abord se rendre dans le menu Annexes, puis choisir dans la liste déroulante Vérificateur général des pièces comptables.

Fenêtre n° (10) : Fenêtre de paramétrage du contrôle des pièces comptables



Cette fenêtre apparaîtra dans laquelle l'utilisateur choisira le type d'erreurs que le programme doit rechercher, et nous expliquerons ces options comme suit :

- 1- Revoir le mouvement du compte principal dans le journal concerné dans chaque pièce comptable,
- 2- Examiner le mouvement des comptes agréés dans le journal auxiliaire.
- 3- Rechercher des erreurs en saisissant deux fois la même valeur dans les écritures comptables, telles que : répéter le numéro de facture dans deux ou plusieurs écritures, répéter la date de la transaction.
- 4- Rechercher des valeurs vides, telles que : ne pas saisir de numéro de facture spécifique ou laisser la description de la transaction vide.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

5- Vérification de l'ordre chronologique des opérations. Cette fonctionnalité recherche les opérations qui ont été enregistrées selon un ordre chronologique incorrect, comme l'enregistrement d'une transaction survenue le 20 du mois après une opération survenue le 25 du même mois. Ici, le programme réorganise les opérations dans un ordre chronologique séquentiel.

6- Il est assuré que toutes les transactions sont saisies à l'endroit approprié en termes de mois, car le programme recherche ici les transactions qui ont été enregistrées par erreur dans un mois autre que celui au cours duquel cette transaction a réellement eu lieu.

7- Ce bouton active les fonctionnalités de surveillance au niveau le plus bas, où les options importantes sont sélectionnées parmi les options mentionnées ci-dessus.

8- Ce bouton active les fonctionnalités de surveillance strictes, car il sélectionne la plupart des options mentionnées ci-dessus.

9- Cliquez sur ce bouton pour démarrer le processus de recherche d'erreurs et de leur exportation sous forme de rapport.

Après avoir examiné le programme pour détecter les erreurs, un rapport détaillé est rédigé qui inclut chaque erreur et son emplacement exact, en plus du numéro de ligne dans laquelle l'erreur s'est produite. Le rapport se présente sous la forme suivante :

I:\LOG\NOUVEAU DOSSIER\PCCOMPTA\000009

LISTES DES ERREURS TROUVEES 20

JOURNAL	FOLIO	LIGNE	ERREUR
AC	3	28	Date non chronologique
AC	6	7	Date non chronologique
AC	7	8	Date non chronologique
AC	8	4	Date non chronologique
AC	9	39	Date non chronologique
AC	10	18	Date non chronologique
AC	11	10	Date non chronologique
AC	12	14	N° pièce non chronologique 00172=172=171
AC	20	1	Date non chronologique
BQ	1	47	La pièce a des références différentes
BQ	2	50	La pièce a des références différentes
BQ	10	70	Date non chronologique
BQ	11	64	Date non chronologique
CS	3	1	N° pièce non chronologique 00007=7=1
FC	3	6	La pièce a des dates différentes
FC	8	9	La pièce a des dates différentes
FC	10	9	La pièce a des références différentes
FC	11	7	La pièce a des dates différentes
FC	12	9	La pièce a des dates différentes
VT	20	1	Date non chronologique

**** Une erreur dans le N° pièce pourrait générer d'autres erreurs. Vérifiez tout d'abord le N° pièce ensuite l'erreur signalée**

Ce rapport explique ce qui suit :

- En haut du rapport apparaissent des informations sur l'établissement et son adresse ;
- Mentionner le chemin que comporte le fichier comptable sur l'ordinateur ;
- Nombre d'erreurs trouvées : Dans ce cas, une vingtaine d'erreurs ont été trouvées ;
- Un tableau qui comprend quatre colonnes dont chacune porte une signification spécifique, comme suit :

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUBA

- Première colonne : Dans cette colonne, le journal auxiliaire qui contient cette erreur est mentionné et est indiqué par seulement les deux premières lettres du nom du journal auxiliaire.
- Deuxième colonne : Dans cette colonne, le mois qui contient cette erreur est indiqué.
- Troisième colonne : Ici, le numéro de ligne contenant l'erreur est mentionné pour un accès facile.
- Quatrième colonne : Dans la dernière colonne, la nature de l'erreur est mentionnée.

d) Contrôle de l'enregistrement comptable

Dans cette fonctionnalité, le programme identifie directement les erreurs pendant leur enregistrement ou après les avoir enregistrées

Fenêtre N° (12) : Fenêtre de contrôle de l'enregistrement comptable

The screenshot shows the 'PCCOMPTA-C: PCCOMPTA1000001-COSIDER ALERM SPA(2016)' window. The main area displays a journal entry list with columns for PECE, DATE, COMPTE, AUXILIAIRE, REFERENCE, LIBELLE, DEBIT, and CREDIT. The entries include various accounts like SAL 14, TR 04, and 050-C-01, with corresponding debit and credit amounts.

PECE	DATE	COMPTE	AUXILIAIRE	REFERENCE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
1	31/12/16	421000		SAL 14	Personnel, rémunérations dues	143 789,18	
2	31/12/16	530000		SAL 14	Personnel, rémunérations dues		143 789,18
4	31/12/16	431000		TR 04	Sécurité sociale	55 383,58	
5	31/12/16	530000		TR 04	Sécurité sociale		55 383,58
7	31/12/16	530000			Tva sur Achat (07 %)	0,23	
8	31/12/16	442000			Tva sur Achat (07 %)		0,23
10	31/12/16	445			Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	464,48	
11	31/12/16	530000			Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		464,48
13	31/12/16	530000			Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 055,00	
14	31/12/16	445000			Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		1 055,00
16	31/12/16	445100			Tva 17% (ciment)	0,25	
17	31/12/16	530000			Tva 17% (ciment)		0,25
19	31/12/16	530000			TVA 7% (ROND A BETON)	0,18	
20	31/12/16	445200			TVA 7% (ROND A BETON)		0,18
22	31/12/16	447000		050-C-01	Autres impôts, taxes et versements assis	1 002 588,00	
23	31/12/16	530000		050-C-01	Autres impôts, taxes et versements assis		1 002 588,00
24	31/12/16	447000		050-C-01	Autres impôts, taxes et versements assis	884 174,00	

Below the main table, there is a summary row for '421000-Personnel, rémunérations dues ->(Soldé)' with a total debit of 10 486 029,01 and a total credit of 10 486 029,01. Below this, there is a section for error detection with a 'Vérificateur' button and a list of errors. One error is listed: '31 Date non chronologique par rapport à la pièce précédente'.

Après être entré dans la fenêtre d'enregistrement du processus, l'utilisateur sélectionne l'onglet Vérificateur dans la partie inférieure de l'écran du programme, et une section spéciale pour surveiller les processus enregistrés apparaîtra, où l'on remarque la présence du bouton Vérificateur, qui est utilisé pour démarrer le processus. De recherche d'erreurs, en plus du

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

bouton Options De Vérification, qui permet de déterminer le type d'erreurs que le programme doit rechercher.

Fenêtre n° (13) : Fenêtre de paramétrage du contrôle électronique de l'enregistrement comptable

Options du vérificateur de saisie-> Journal :AC

- Vérifier que la pièce soit soldée
- Les lignes de la pièce doivent avoir les mêmes valeurs:
 - Date
 - Référence
 - Libellé
- Signaler si valeur vide:
 - Pièce
 - Référence
 - Libellé
- Vérifier l'ordre chronologique
 - Pièces Le N° pièce démarre par 1 pour chaque folio
 - Le N° pièce suit le folio précédent
 - Dates
 - Références
- Vérifier N° Folio = le mois de la date

Appliquer à Tous les journaux Par défaut

Ok

Cette fenêtre est très similaire à la fenêtre du Vérificateur général des pièces comptables dans la plupart des options dont elle dispose, mais ici cette fonctionnalité présente ses résultats directement sur la page du programme et s'appuie sur des symboles et des couleurs pour montrer et expliquer les erreurs que le programme a découvertes.

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUBA

Fenêtre n° (14) : La fenêtre d'enregistrement comptable après son suivi

PECE	DATE	COMTE	ALIMLAIRE	REFERENCE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
14	00015	260316	401	F.0051	FAC 20160014		1 374 958,00
16	00016	260316	300		FAC 20160018	532 000,00	
17	00016	260316	442		FAC 20160018	37 296,00	
18	00016	260316	401	F.0051	FAC 20160018		570 096,00
20	00017	260316	300		FAC 20160019	1 332 000,00	
21	00017	260316	442		FAC 20160019	93 240,00	
22	00017	260316	401	F.0051	FAC 20160019		1 425 240,00
24	00018	260316	300		FAC 20160017	771 000,00	
25	00018	260316	442		FAC 20160017	53 970,00	
26	00018	260316	401	F.0051	FAC 20160017		824 970,00
28	00019	260316	401	F.0052	FAC 20160250		1 370 100,00
29	00019	260316	442		FAC 20160250	90 100,00	
30	00019	260316	300		FAC 20160250	1 280 000,00	
32	00020	260316	300		FAC 20160251	1 280 000,00	
33	00020	260316	442		FAC 20160251	90 100,00	
34	00020	260316	401	F.0052	FAC 20160251		1 370 100,00
36	00021	130316	300		FAC 36	800 000,00	
37	00021	130316	401	F.0000	FAC 36		800 000,00

F-0008-EURL MOHAMED SGHR SERVICE ->(CRD=1 618 830 00)

Total (DR) 11 301 476,00 | 11 301 476,00 | Solde:

ligne 27 erreurs trouvées

28 référence non chronologique

29 La libellé est différent de celui de la première ligne

30 La libellé est différent de celui de la première ligne

33 La libellé est différent de celui de la première ligne

34 La libellé est différent de celui de la première ligne

36 Date non chronologique par rapport à la pièce précédente

36 référence non chronologique

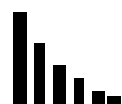
37 La libellé est différent de celui de la première ligne

Activer la vérification des erreurs en arrière-plan Vérifier Options de vérification ?

DATE | REF | LIB | SOLDE | CPTES PRINCIPAL | CPTES AUTORISES | PIECE @ blanc | REF @ blanc | LIB @ blanc | CHRONO | PIECE > | CHRONO | DATE |

Une fois que l'utilisateur a sélectionné les options appropriées pour le processus de surveillance dont il a besoin et appuyé sur le bouton de vérification, le processus de découverte et de notation des erreurs commencera. Nous remarquerons également l'apparition de plusieurs symboles dans la fenêtre du programme, chacun ayant une signification spécifique. Nous commencerons par le symbole qui apparaît en haut de l'écran et a trois formes comme suit :

Figure (02) : Codes pour l'état du contrôle de l'enregistrement comptable



Vérification en cours



Vérification terminée et aucune erreur n'est trouvée



Vérification terminée et au moins une erreur est détectée

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

Source : Préparé par les étudiants sur la base du programme de comptabilité

- 1- Ce symbole signifie que le processus de surveillance est en cours.
- 2- Cela signifie que le processus est terminé et que le programme n'a trouvé aucune erreur.
- 3- Ce code indique que l'opération a été terminée et qu'au moins une erreur a été trouvée.

Nous remarquerons également qu'un cadre rouge s'est formé autour de certaines cellules, ce qui signifie que cette cellule contient une erreur, tandis qu'à la fin de chaque ligne nous voyons deux symboles différents, le premier en forme de triangle en vert, et cela signifie que toutes les données de cette ligne sont correctes, tandis qu'un autre symbole peut apparaître sous la forme d'un triangle. Le jaune comprend un point d'exclamation noir. L'apparition de ce symbole signifie que la ligne contient au moins une erreur.

Bien que nous remarquions qu'une liste d'erreurs apparaît dans la partie inférieure de l'écran, et qu'elle inclut toutes les erreurs que le programme a pu trouver, où lorsque vous cliquez sur une erreur, la partie supérieure va directement à cette erreur jusqu'à ce que vous corrigiez

Section 03 : LES PROCEDURES MISES EN ŒUVRE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR EVALUER LE SYSTEME ELECTRONIQUE DE CONTROLE INTERNE

La responsabilité du CAC des comptes de la Société d'entretien et de distribution des équipements agricoles se limite à l'examen et à l'évaluation des contrôles internes utilisés sur les systèmes d'information comptable. Lors de la réalisation des audits, il est tenu de prendre les mesures suivantes :

1. Examen de la sécurité du système :

Le Gouverneur des Comptes de la Société d'Entretien et de Distribution des Équipements Agricoles examine la sécurité du système et les processus d'établissement et de modification de celui-ci à travers plusieurs procédures, qui sont

- S'assurer que les mesures de sécurité sont prises pour protéger les équipements, les programmes, les communications et les données du système contre tout accès non autorisé, modification ou sabotage
- S'assurer que le processus de création et de modification des programmes se fait avec l'approbation et l'autorisation de la direction
- Examiner les cas de falsification et d'erreurs résultant de failles de sécurité, tels que les cas de sabotage intentionnel ou non des ressources du système, en plus des cas d'accès non autorisé
- S'assurer de la mesure dans laquelle les contrôles réglementaires sont appliqués afin de réduire au minimum les erreurs de sécurité. Ces contrôles comprennent :

- Protection contre les virus et cryptage des données
- Précaution contre les pannes du système
- Restriction sévère de l'accès physique et logique au système
- Examiner le certificat d'accréditation du programme
- Documenter l'ensemble des systèmes en plus de documenter les modifications logicielles
- Approbation de la direction et approbation pour créer et modifier des logiciels.
- Évaluer les procédures de contrôle interne pour surveiller les systèmes à travers

2. Examen du traitement des données :

L'auditeur contrôle le traitement des données pour s'assurer de l'achèvement du traitement des opérations, des fichiers, des rapports et divers autres enregistrements informatiques. A cet effet, l'auditeur utilise de nombreuses techniques dont les plus importantes sont :

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

2.1 Testez les données :

La méthode de test du traitement des données dans la méthode de traitement direct diffère de la méthode de test dans la méthode de traitement par lots, dans laquelle les données sont collectées et saisies dans l'ordinateur à un moment suivant l'apparition d'événements de données, où ce test est le suivant :

- Dans le cas d'un traitement par lots :

L'un des fichiers de résultats de traitement du système fait une copie et les résultats sont comparés aux résultats d'un traitement valide de ces données, qui font apparaître des erreurs de traitement et des défauts dans les contrôles de surveillance.

- En cas de traitement direct :

Les données qui remplissent les conditions du système sont saisies, ainsi que d'autres données qui ne remplissent pas ces conditions, et le système doit accepter le traitement des données qui remplissent les conditions et refuse de traiter les données qui ne remplissent pas les conditions. Si le programme accepte des données qui ne remplissent pas les conditions, l'auditeur mène une enquête pour clarifier le problème de traitement.

2.2 . Les techniques d'examen simultané

Ces procédures sont utilisées dans la méthode de traitement direct et sont appelées modules intégrés pour la révision, qui sont des instructions logicielles intégrées qui ne sont pas visibles à l'œil nu qui entrent dans le système et exécutent le processus de révision immédiatement lorsque le processus se produit et envoient un rapport sur le résultat de cet examen.

Il s'agit d'un dossier spécial qui est remis au commissaire aux comptes lorsqu'il effectue l'audit, mais l'un des inconvénients de cette méthode est qu'elle prend beaucoup de temps.

Résumé du chapitre :

À travers ce chapitre, nous avons essayé de répondre au problème de la mesure dans laquelle le gouverneur des comptes contribue à l'évaluation du système électronique de contrôle interne et du rôle que joue le gouverneur des comptes dans la garantie de la performance comptable efficace de l'institution économique. Dans l'institution de maintenance et de distribution de matériel agricole de la vallée et nous avons conclu que le gouverneur des comptes a... Un rôle efficace dans le contrôle du système électronique de contrôle interne à travers des programmes et des procédures de contrôle, afin d'atteindre les objectifs fixés. Ce chapitre en réalité, comme nous avons appris les programmes de comptabilité et appris le métier de tenir une comptabilité de près, et c'est ce qui nous sera bénéfique également sur le plan pratique, et pas seulement scientifique.

Conclusion générale

En abordant le thème du rôle de commissaire aux comptes dans l'évaluation du système de contrôle interne électronique, nous avons cherché dans cette étude à concilier le cadre théorique qui régit la méthodologie du travail de l'auditeur et définit ses tâches et responsabilités globales et le cadre pratique, qui en il explique à son tour l'application du travail de commissaire aux comptes sur le terrain.

À la lumière des nouveaux changements dans l'économie nationale, qui voient une augmentation du nombre d'entreprises qui renforcent l'économie nationale, il était nécessaire de s'appuyer sur le comptable comme une profession nécessaire à la bonne gestion et au développement des institutions, et de garantir les droits de ceux qui s'en occupent.

Nous avons essayé à travers cette étude et la problématique posée, qui est la mesure dans laquelle commissaire aux comptes contribue à l'évaluation du système électronique de contrôle interne. Sur cette base, nous avons cherché dans le premier chapitre à passer en revue à la fois les aspects théoriques et juridiques de l'auditeur en L'Algérie, qui comprend l'évolution historique, les conditions d'exercice de la profession et les conditions de nomination, ses droits, devoirs, tâches et responsabilités, outre une revue du système électronique de contrôle interne en termes de composants, bases, types, caractéristiques du système. Et les méthodes d'application.

Quant au deuxième chapitre, il comprenait une étude de terrain à l'Institution d'Entretien et de Distribution des Matériels Agricoles de la Vallée, où nous avons fait connaissance avec l'institution, ses départements, ses intérêts et les différentes procédures qu'elle applique dans le processus de contrôle électronique.

Réponse aux hypothèses :

- La première hypothèse stipule que Le commissaire aux comptes a pour mission de vérifier et d'évaluer l'efficacité du système de contrôle interne électronique de l'entreprise, ce qui contribue à garantir la fiabilité des données financières, à réduire les risques de fraudes et d'erreurs, et à renforcer la confiance des parties prenantes dans la gestion financière de l'organisation.
- La deuxième hypothèse que les institutions s'appuient fortement sur le système de contrôle électronique pour découvrir les erreurs liées aux systèmes électroniques" est généralement vraie. Les institutions utilisent des systèmes de contrôle électronique pour surveiller et détecter les erreurs, les anomalies et les fraudes dans leurs opérations électroniques. Cependant, il est important de noter que ces systèmes ne sont pas

infaillibles et peuvent nécessiter une supervision humaine pour une évaluation plus approfondie et une correction des erreurs détectées. Ainsi, bien que les systèmes de contrôle électronique puissent jouer un rôle crucial dans la détection précoce des erreurs liées aux systèmes électroniques, ils ne doivent pas être la seule ligne de défense. Une combinaison d'outils automatisés et de contrôles humains est souvent nécessaire pour garantir une surveillance efficace et une correction appropriée des problèmes identifiés. Cela permet aux institutions de maintenir un niveau élevé d'intégrité et de fiabilité dans leurs opérations électroniques.

- La troisième hypothèse selon laquelle "Le système de contrôle interne électronique peut être une alternative au système de contrôle interne habituel des établissements" est plausible, les systèmes de contrôle interne électronique offrent des avantages en termes d'automatisation, d'efficacité et de suivi en temps réel, ce qui peut les rendre attrayants en tant qu'alternative aux méthodes traditionnelles. Cependant, il est important de noter que chaque institution doit évaluer attentivement ses besoins spécifiques, les risques potentiels et les réglementations applicables avant de décider d'adopter un système de contrôle interne électronique, car ils peuvent ne pas convenir à toutes les situations. Une combinaison équilibrée des deux approches peut également être envisagée pour une meilleure gestion des risques.

Réponse à la problématique générale :

- ✓ Réglementation de l'exercice professionnel des commissaires aux comptes en Algérie :

En Algérie, l'exercice professionnel des commissaires aux comptes est réglementé par la loi. Plusieurs textes législatifs, notamment la Loi n° 04-08 relative à la régulation de l'activité d'expertise comptable et d'audit, définissent le cadre juridique de leur travail. Cette loi précise les missions, les obligations, et les responsabilités des commissaires aux comptes, mais elle n'aborde pas spécifiquement l'évaluation du système de contrôle interne électronique.

- ✓ **Compétence professionnelle du commissaire aux comptes :**

Les commissaires aux comptes en Algérie doivent répondre à des critères stricts en matière de compétence. Ils doivent être titulaires d'un diplôme d'expert-comptable et être inscrits auprès de l'Ordre des Experts Comptables d'Algérie.

Pour évaluer le système de contrôle interne électronique, ils doivent posséder des compétences techniques en audit informatique et en gestion des systèmes d'information. Ces compétences sont acquises grâce à une formation continue et à une expérience pratique.

✓ **Méthodes et techniques d'évaluation du système de contrôle interne électronique :**

Les commissaires aux comptes en Algérie utilisent diverses méthodes pour évaluer le système de contrôle interne électronique. Cela peut inclure l'examen des politiques de sécurité informatique, des procédures de contrôle interne liées aux systèmes électroniques, des tests de pénétration, et des évaluations des risques informatiques.

Ils se basent également sur les normes internationales d'audit, telles que les normes ISA (Normes Internationales d'Audit), pour guider leur travail.

Cependant, il est important de noter que la pratique spécifique de l'évaluation du système de contrôle interne électronique peut varier d'un commissaire aux comptes à l'autre, en fonction de l'entreprise auditée et de ses besoins particuliers.

Ces réponses devraient vous donner un aperçu des éléments clés concernant le rôle du commissaire aux comptes dans l'évaluation du système de contrôle interne électronique en Algérie. Vous pouvez approfondir ces aspects en menant des recherches supplémentaires et en consultant des sources pertinentes.

Les principaux résultats de notre étude :

À travers cette étude, qui a traité de l'aspect théorique du rôle de l'auditeur dans l'évaluation du système électronique de contrôle interne, nous avons également projeté cet aspect théorique dans la réalité à travers une étude de cas de l'entreprise Cosider, où nous avons pu arriver aux résultats suivants :

- ✓ Le commissaire aux comptes joue un rôle important dans l'évaluation du système de contrôle interne électronique de l'organisation
- ✓ L'organisation s'appuie fortement sur le système électronique, car toute erreur ou problème dans ce système peut entraîner de réels dangers pour l'organisation.
- ✓ Le système de contrôle électronique réduit le risque de nombreuses erreurs qui peuvent parfois être négligées par les travailleurs de l'organisation
- ✓ Le système de contrôle électronique permet de détecter les erreurs dans un court laps de temps par rapport à la période de découverte des erreurs dans le système de contrôle régulier.
- ✓ Le système de contrôle électronique permet de détecter les erreurs dans un court laps de temps par rapport à la période de temps pendant laquelle les erreurs sont détectées dans un système de contrôle ordinaire

- ✓ Le commissaire aux comptes aide l'organisation à corriger les erreurs dans divers systèmes de contrôle, ce qui la qualifie à l'avenir pour réduire les erreurs et réduire les risques.

Les propositions et les recommandations :

Après avoir traité ce sujet nous sommes parvenus à plusieurs conclusions, recommandations et suggestions qui nous semblent nécessaires, qui sont les suivantes :

- Élargir la responsabilité du commissaire aux comptes en matière de détection des erreurs et des fraudes ;
- L'emploi d'auditeurs internes pour chaque institution est obligatoire, ce qui contribue à la bonne performance de l'auditeur ;
- Tenir compte de l'objectivité quant à l'exigence d'expérience des stagiaires et s'assurer que cette expérience permette une bonne formation au service de la formation des futurs stagiaires
- Travailler à l'activation du système de contrôle interne agréé par les institutions économiques et respecter strictement les procédures de ce système

Sujets de recherche suggérés :

Voici quelques sujets de recherche récents dans le domaine du commissaire aux compte :

- ✓ L'impact de la technologie sur le rôle du commissaire aux comptes : Explorez comment les avancées technologiques telles que l'automatisation, l'analyse de données et l'intelligence artificielle modifient les méthodes et les responsabilités des commissaires aux comptes.
- ✓ La responsabilité éthique et professionnelle des commissaires aux comptes : Analysez les enjeux éthiques auxquels les commissaires aux comptes sont confrontés dans leur travail et étudiez les codes de déontologie professionnelle.
- ✓ L'efficacité des audits internes par rapport aux audits externes : Comparez les avantages et les limites des audits internes et externes en matière de contrôle interne et de fiabilité des informations financières.
- ✓ La réglementation de la profession de commissaire aux comptes dans différents pays : Comparez les exigences de formation, les normes professionnelles et les réglementations qui régissent la profession de commissaire aux comptes dans plusieurs pays.

- ✓ La responsabilité légale des commissaires aux comptes en cas de fraude financière : Étudiez les cas juridiques et les décisions de justice liée à la responsabilité des commissaires aux comptes en cas de fraude et de scandales financiers.
- ✓ La qualité de l'audit et la stabilité financière des entreprises : Évaluez la corrélation entre la qualité de l'audit réalisé par les commissaires aux comptes et la stabilité financière à long terme des entreprises.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrage :

- Khaled Amin Abdullah, Auditing and Supervision in Banks, Wael Publishing House, Jordan, 1998, p.: 167.
- -Mohamed Hamzaoui, audit gestion des risqué d'entreprise et contrôle interne, Village mondial, 1^{er} édition, France, 2006, p, 80.
- Idris Abdi al-Salam Ashwini, référence précédemment citée, pp. 53-52.
- -Alla Abdel-Razzaq Al-Salmi, Gestion électronique, Maison d'édition Wael, Jordanie, 2006, pp. 284-290.
- Gail, L., Nancy, j, Sukanya, p :2-3.

II. Articles et Documentation :

- ✓ -Muhammad Al-Tokay Taher et Massoud Siddiqui, Audit et Audit, Cadre Théorique et Pratique Appliquée, Office des Publications Universitaires, Algérie, 2003, p. : 84.
- ✓ -Source : Abd al-Wahhab Nasr, Shehata al-Sayyid Shehata, Modern Internal Control and Auditing, University House, Egypt, 2006, p. : 60
- ✓ . Regulations of electronic Employee monitoring: Identifying fundamental principles of employee privacy through a comparative study of data privacy legislation in the European Union, United States and Canada. Stanford Technology Law Review. (On Line) available, 2004, p :37-38.
- ✓ AMA/ePolicy Institute Research (2007). Electronic monitoring and surveillance survey. The ePolicy Institute and the US News and World Report, 2007, p: 2
- ✓ Johnston. A, Cheng. M. "Electronic surveillance in the workplace". International Conference on Personal Data Protection Hosted by Personal Information Dispute Mediation Committee. 28 November 2002, Korea Information Security Agency Seoul, Korea, 2002, p: 5-
- ✓ Emad Salih Al-Hadithi, Evaluation of Internal Control Systems for Institutions That Use Computers, Mémoire de maîtrise non publié, Université de Jordanie, Amman, Jordanie, 1993, p: 39-40

- ✓ Emad Salih Al-Hadithi, Evaluation of Internal Control Systems for Institutions That Use Computers, Mémoire de maîtrise non publié, Université de Jordanie, Amman, Jordanie, 1993, p: 39-40
- ✓ Jamal Al-Daqqqa, Auditing and Review Information Technology Systems, Banks Magazine, Volume 19 (10), Jordan, 25 décembre 2000, p. : 25
- ✓ Reem Oqab Khasawneh, The Impact of Developing Electronic Data Processing on Internal Control Systems in Jordanian Commercial Banks, mémoire de maîtrise non publié, Université Al al-Bayt, Jordanie,

- ✓ WEJDAN ALI AHMED, Le rôle du contrôle interne et de l'audit externe dans l'amélioration de la performance de l'institution, Mémoire de Master, Université d'Alger 3, Algérie, 2009/2010, p. : 34.
- ✓ Document Contribution à l'étude des faiblesses du système de contrôle interne P.230
- ✓ FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION Mémoire de fin de cycle LA PRATIQUE D'UNE MISSION DU COMMISSARIAT AUX COMPTES, AU SEIN DU CABINET DU COMMISSARIAT AUX COMPTES DE Mr IGHIT LAKHAL ET ZEBOUDJI BJEBAR.

III. Site sur internet :

1. <https://controle-reglementaire.com/consulterle>
2. <https://optimiso-group.com/articles/10-etapes-pour-un-controle-interne-efficace>
3. ¹https://help.sap.com/docs/SAP_BUSINESSOBJECTS_BUSINESS_INTELLIGENCE_PLATFORM/9d0a7e76230546b08d1b81fe910b7850/626ef8ab6a1a46d5b4f4fedfa8e/
4. https://help.sap.com/docs/SAP_DAIRY_MANAGEMENT_BY_MSG/e510ccaa08e7424e8d9157178dcc32d4/4608d5559ddd7b43e1000000a4450e5.html?version=4.5.2.0
- 5.
6. <https://cgsp.ml/wp-content/uploads/2017/11/7-Evaluation-Controle-interne.pdf>,
- 7.
8. https://www.oecd.org/mena/governance/Controle_interne_et_la_gestion_des_risques_en_Tunisie.pdf

9. <https://www.cairn.info/dscg-3-management-et-controle-de-gestion--9782311404333-page-25.htm>
- 10.
11. <https://cgsp.ml/wp-content/uploads/2017/11/7-Evaluation-Controle-interne.pdf> P.7
12. <https://www.compagnie-fiduciaire.com/nos-conseils/piloter-son-activite/role-commissaire-aux-comptes>
13. <http://saalem.over-blog.com/2020/10/commissariat-aux-comptes-historique-de-la-profession.html>
14. [https://www.l-expert-comptable.com/a/532654-commissaire-aux-comptes.html#:~:text=Le%20Commissaire%20aux%20Comptes%20\(CAC,strictement%20d%C3%A9finie%20par%20la%20loi](https://www.l-expert-comptable.com/a/532654-commissaire-aux-comptes.html#:~:text=Le%20Commissaire%20aux%20Comptes%20(CAC,strictement%20d%C3%A9finie%20par%20la%20loi)
15. <https://gazettes.africa/archive/dz/2010/dz-government-gazette-dated-2010-07-11-no-42.pdf/page4>
16. <https://www.ummo.dz/dspace/bitstream/handle/ummo/15140/Comissariat%20aux%20comptes%20et%20gouvernance%20d%27entreprise%20normes%20et%20applications%20OUILFANE.S.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
17. <https://www2.deloitte.com/fr/fr/pages/audit/solutions/renforcer-direction-comptable-et-normes.html>
18. <https://www.crcc.gp/organisation-professionnelle/consulter%20le%20>
19. <https://www.onca.dz/articles/files/file-XBVVvT34nFJdZfV8Pv6v.pdf,article8page4>
20. https://boutique.cncc.fr/index.php?id_product=70&controller=product,
21. <https://cours-de-droit.net/le-statut-et-les-attributions-du-commissaire-aux-comptes-a127125998/>
22. <https://www.legalplace.fr/guides/nomination-commissaire-aux-comptes/>
23. <https://legal-doctrine.com/edition/le-commissaire-aux-comptes>
24. <http://acte.chez-alice.fr/expert/cac.htm>
25. <https://wikimemoires.net/2014/02/la-responsabilite-disciplinaire-du-commissaire-aux-comptes>

Résumé

Cette recherche se concentre sur l'efficacité de l'audit interne dans l'évaluation et l'amélioration de la performance financière de l'entreprise économique spécifique, COSIDER ALREM. Pour aborder cette question, nous avons adopté une approche méthodologique complète, en combinant la recherche bibliographique et documentaire pour l'aspect théorique et une étude de cas pratique utilisant une analyse comparative, en utilisant des documents fournis par COSIDER ALREM pour les années 2019, 2020 et 2021. Cette démarche a été entreprise dans le but de mieux appréhender la problématique de l'étude et de fonder nos conclusions sur des résultats tangibles issus de l'entreprise elle-même.

Le mémoire examine le rôle essentiel du commissaire aux comptes dans l'évaluation du système de contrôle interne électronique au sein des entreprises. Ce mémoire souligne l'importance cruciale du rôle du commissaire aux comptes dans l'évaluation du système de contrôle interne électronique pour assurer la fiabilité des informations financières et la transparence dans le monde des affaires. Il met en avant les compétences et les connaissances nécessaires pour remplir cette fonction de manière efficace dans un environnement de plus en plus numérique et technologique.

Mots clés : l'audit interne, l'analyse comparative, la performance financière, COSIDER ALREM.

Abstract

This research focuses on the effectiveness of internal audit in evaluating and improving the financial performance of the specific economic enterprise, COSIDER ALREM. To address this question, we adopted a comprehensive methodological approach, combining bibliographic and documentary research for the theoretical aspect and a practical case study using comparative analysis, using documents provided by COSIDER ALREM for the years 2019, 2020 and 2021. This approach was undertaken in order to better understand the problem of the study and to base our conclusions on tangible results from the company itself.

The dissertation examines the essential role of the auditor in evaluating the electronic internal control system within companies. This dissertation highlights the crucial importance of the role of the auditor in evaluating the electronic internal control system to ensure the reliability of financial information and transparency in the business world; it highlights the skills and knowledge necessary to fulfill this function effectively in an increasingly digital and technological environment.

Keywords: technological environment, the electronic internal control system, COSIDER ALERM

خلاصة

يركز هذا البحث على مدى فعالية الرقابة الداخلية في تقييم وتحسين الأداء المالي لمؤسسة اقتصادية محددة مجمع كوسيدار ألام للإجابة على هذا السؤال، اعتمدنا منهجاً منهجياً شاملاً، يجمع بين البحث الببليوغرافي والوثائقي للجانب النظري ودراسة الحالة العملية باستخدام التحليل المقارن، وذلك باستخدام الوثائق المقدمة من الأعوام 2019 و2020 و2021. تم مجمع كوسيدار ألام وإتباع هذا النهج من أجل فهم مشكلة الدراسة بشكل أفضل ولبناء استنتاجاتنا على نتائج ملموسة من الشركة نفسها.

حاولنا من خلال هذا الفصل الإجابة على الإشكالية المتمثلة في مدى مساهمة محافظة الحسابات في تقييم نظام الرقابة الداخلية الإلكترونية والدور الذي يلعبه محافظ الحسابات في ضمان الأداء المحاسبي الفعال للمؤسسة الاقتصادية حيث قمنا بإجراء دراسة ميدانية في مجمع كوسيدار ألام وتوصلنا إلى أن محافظ الحسابات له دور فعال في ضبط نظام الرقابة الداخلية الإلكترونية بواسطة برامج وإجراءات رقابية، وذلك من أجل تحقيق الأهداف المسطرة، كما استفدنا من هذا الفصل في الواقع حيث تعرفنا على برامج محاسبية وتعرفنا على مهنة محافظة الحسابات عن قرب وهذا ما سوف يعود علينا بالفائدة في الجانب العملي أيضاً وليس العلمي فقط.

الكلمات المفتاحية: التدقيق الداخلي، التحليل المقارن، الأداء المالي، كوسيدار ألام

Tables des matières

Remerciement	I
Dédicace	II
Sommaire	
Tableaux des abréviations	
Listes des tableaux et des figures	
Introduction générale	1

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUELLE SUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Introduction.....	6
Section 1 : LES ASPECTS THEORIQUES ET JURIDIQUES LA PROFESSION COMMISSAIRE AUX COMPTES	6
1 Le rôle et l'historique du commissaire aux comptes	6
1.1 Le rôle du commissaire aux comptes	6
1.2 Historique du commissariat aux comptes en Algérie.....	6
1.2.1 : De 1970 à 1980 : cette phase est caractérisée par	6
1.2.2 : De 1980 à 1988 : cette phase est caractérisée par	7
1.2.3 : De 1988 à ce jour : cette phase est caractérisée par	7
2. Définition du CAC	8
3. Les conditions d'exercer la profession du commissariat aux comptes	8
3.1 Intégrité	8
3.2 Impartialité	8
3.3 Indépendance	8
3.4 Compétence	9
3.5 Discrétion	9
3.6 Respect des règles professionnelles	9
4. Les textes régissant le contrôle légal des comptes en Algérie	9
4.1 les normes comptables et les exigences des régulateurs des marchés financiers	10
4.2 Les personnes et entités assujetties au contrôle légal et l'organisation de la Profession	10
4.2.1 Les personnes et entités assujetties au contrôle légal	10
4.3 L'organisation et le contrôle de la profession	11
4.3.1 La Commission Nationale du Commissariat aux Comptes (CNCC).....	11
4.3.1 Le Conseil National de la Comptabilité (CNCA).....	11

4.3.1.3. La chambre nationale et les conseils régionaux des commissaires aux comptes(CRCC)	12
.....	
4.3.1.4 La liste d'inscription.....	12
5. Les modalités d'exercice de la profession du commissaire aux comptes.....	13
6. La mission du commissaire aux comptes	14
Section 2 : REGLEMENTATION DE LA PROFESSION DES COMMISSAIRES AUX	
COMPTES EN ALGERIE	15
1. Statuts du CAC	15
2. Organisations professionnelles du CAC	15
3. Nomination et cessation du CAC.....	16
3.1 Nomination du CAC.....	16
3.1.1La nomination	17
3.1.1.2. Par statuts	17
3.1.1.3Par l'assemblée générale constitutive	17
3.1.1.4 Par l'assemblée générale ordinaire	17
3.1.1.5 Par voie de justice.....	17
3.2 Incompatibilités et interdictions prévues par le code de commerce	18
4. Durée du mandat.....	19
5. Droits et prérogatives du CAC	19
5.1 Le droit d'investigation	19
5.2 Le droit à l'information	19
5.3 Le droit de convocation	20
5.4 Droit à rémunération (les honoraires)	20
6. Obligations du CAC	20
6.1 Respect du secret professionnel	20.
6.2Devoir d'indépendance	20
6.3 NON-immixtion dans la gestion	21
6.4 Respect des diligences professionnelles	22
Section 3 : LES TACHES ET LES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX	
COMPTES	23
1. Responsabilité du CAC	23
1.1 Responsabilité civile	23
1.2 Responsabilité Pénale.....	24
1.2.1 Infraction relative aux incompatibilité.....	24

1.2.2	Délit d'informations mensongères.....	24
1.2.3	Exercice illégal de la profession du CAC.....	24
1.3	Responsabilité disciplinaire	25
	Conclusion.....	26

Chapitre II FONDAMENTAUX DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

INTRODUCTION	27
--------------------	----

Section 1 : CADRE THEORIQUE DU SYSTEME DE CONTROLE

INTERNE.....	27
1 Définition du contrôle interne	27
2 Les types de contrôle interne	28
2.1 Contrôle administratif	28
2.2 Contrôle comptable	29
2.3 Réglage interne	31

Section 2 : LE CONTROLE ELECTRONIQUE32

1. Définition du contrôle électronique	32
1.1 La Première définition.....	32
1.2 La deuxième définition	32
1.3 La troisième définition	32
2 Types De Contrôle Electronique	33
2.1 La censure en présence d'Internet.....	33
2.2 Surveiller les employés	33
2.3 Surveiller les appareils multimédias électroniques	33
2.3.1 Procédures générales de contrôle.....	33
2.3.2 Suivi des candidatures	34
3 Caractéristiques du contrôle électronique	35
4 Éléments du système de contrôle interne	35

4.1 La structure organisationnelle	36
4.2 Système d'information comptable	36
4.3 Réglage interne	36
4.4 Efficacité du personnel	36
4.5 Contrôle des performances	37
4.6 Utiliser tous les moyens automatisés	37

Section 3 : MODALITES ET LES ETAPES D'EVALUATION DU

DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE38

1. Modalités d'évaluation du dispositif de contrôle interne.....	38
1.1 Questionnaires	38
1.2 Méthode descriptive	38
1.3 Style d'organigramme	39
2. Etapes d'évaluation du dispositif de contrôle interne	39
2.1 Étape comprendre le système de contrôle interne.....	39
2.2 L'étape d'identification des risques de contrôle	39
2.3 Étape de test de conformité	39
3. La responsabilité des teneurs de comptes dans l'évaluation du dispositif de contrôle interne	40
3.1 Contrôle comptable	40
3.2 Le contrôle administratif	41
3.3 Système de contrôle interne	41
4. Évaluation finale du système de contrôle interne.....	41
4.1 Réalisation de l'évaluation finale du système de contrôle interne.....	41
4.2 Rapport sur l'efficacité du système de contrôle interne	42
Conclusion	43

Chapitre III : L'impact du commissaire aux comptes dans la détection de la fraude comptable : une étude de cas de groupe (COSIDER ALREM) ROUIBA

Section 1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE COSIDER ALREM45

1- HISTORIQUE	45
2 - DOMAINES D'ACTIVITE	46
2.1 Enquête sur la motivation à COSIDER ALREM	49
3 -RECOMMANDATIONS	51

Section 02 : ORDINATEUR ET SES ACCESSOIRES	53
1- Logiciel	53
1.1.....	les
systèmes d'exploitation	53
1.2 les programmes généraux	54
1.3 les programmes de comptabilité	54
2 Le contrôle électronique dans COSIDER ALREM	55
2.1.Des procédures de contrôle électronique dans COSIDER ALREM	55
2.1.1 Contrôle de l'accès aux données.....	55
2.1.2 Contrôle du stockage des informations.....	55
2.1.3 Surveillance du programme.....	56
2.1.4 La surveillance électronique via un programme pc compta.....	56
2.1.5 Surveillance électronique à l'aide du programme Pc compta.....	60

**Section 03 : LES PROCEDURES MISES EN ŒUVRE PAR LE COMMISSAIRE AUX
COMPTES POUR EVALUER LE SYSTEME ELECTRONIQUE DE CONTROLE**

INTERNE	72
1. Examen de la sécurité du système.....	72
2. Examen du traitement des données	72
2.1 Testez les données	73
2.2. Les techniques d'examen simultané.....	73

Bibliographie

Résumé